

BULLETIN

DU

Six Pages
Le Résultat des Concours

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin
paraîtra le 5 Mai

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.010

ÉCHOS

INTENSIFICATION AGRICOLE : Sur la proposition de M. Queuille, un crédit spécial de six millions a été affecté à l'expérimentation et à la multiplication des variétés de blé et seigle à grands rendements. Les Offices Agricoles vont disposer de nouvelles ressources pour l'intensification de notre production.

CAYES COOPERATIVES : Dans le Midi, on compte 172 caves coopératives de vinification, sans compter celles du Vacluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, etc., qui rendent de grands services aux viticulteurs et qui seraient à encourager.

FRUITS & CIDRE : Une coopérative générale des producteurs de fruits à cidre et dérivés, vient d'être constituée à Paris, 32, rue d'Amsterdam, pour faciliter les débouchés aux producteurs.

POUR ASSAINIR LES MARES servant d'abreuvoir aux bestiaux, où l'eau doit être saine, le meilleur moyen est d'y mettre des poissons de fond : tanches, carpes ou anguilles.

LE CODE DE LA ROUTE, dans ses grands principes, sera maintenant enseigné dans toutes les écoles, pour une meilleure circulation sur nos réseaux routiers.

EMPLOI DE L'URÉE : Des essais sur blé ont été effectués en Auvergne, à raison de 110 kilos par hectare avant de semer, en plus du fumier et du super, et 110 kilos en couverture fin mars, ce qui correspond à 102 kilos d'azote. On a obtenu un excédent de 725 kilos de grains.

ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES : L'Etat accorde, depuis trois ans, aux collectivités, des crédits très importants à intérêt réduit. En 1928, le crédit ouvert est de 100 millions.

ALLOCACTIONS FAMILIALES : Il existe actuellement en France 34 Caisses agricoles, s'étendant sur 43 départements. Le Ministre de l'Agriculture vient de leur allouer un crédit de 35.000 francs.

NOIX DE LA CALIFORNIE : La récolte de 1927, la plus importante, a atteint 35.000 tonnes de noix décortiquées. Ces noix sont classées par grosseur et exportées en Europe, où elles viennent concurrencer les nôtres.

A CHATEAU-GONTIER, les 2 et 3 mai, aura lieu un Concours spécial de la race porcine creonnaise.

A MADAGASCAR, on a découvert des gisements de charbon d'une importance formidable. Trouverons-nous le moyen et la main-d'œuvre suffisante pour en tirer un bon profit.

EN GRECE, pour se protéger du phylloxéra, le Ministre de l'Agriculture vient d'interdire l'importation des pommes de terre et légumes en provenance de Marseille et de l'Afrique du Nord.

AU BRÉSIL, la production du blé est croissante. Elle a doublé depuis cinq ans et atteint aujourd'hui 125.000 tonnes.

EN ALLEMAGNE, depuis une quarantaine d'années, le nombre des agriculteurs est tombé de 40 à 23 % de la population. Encore un effet du développement de l'industrie !

CONTRE LA ROUILLE des céréales, une station d'essais vient d'être créée à Winnipeg (Canada), où travaillent dix-sept agronomes.

BASSE-COUR : A l'exposition d'aviiculture de Paris, il s'est vendu des coquelets de La Flèche pour 2.000 francs, un couple de Caumont pour 1.000 francs, des parquets de Faverolles 500 à 2.000 francs, etc... Les coqs combattants atteignent facilement 1.000 francs.

Conservez ce Bulletin
ou prêtez-le à vos amis

LE CONCOURS

DE LA
Société d'Agriculture

Comme nous l'avions annoncé, le concours de la Société d'Agriculture a eu lieu à Nantes les 14 et 15 avril. Nous devons ajouter qu'il a dépassé toutes nos espérances et qu'il est devenu un événement de première grandeur, tant par la quantité et la qualité des animaux exposés, que par le nombre considérable des visiteurs.

Plus de 100.000 personnes, appartenant à la masse rurale du département et des régions limitrophes, sont venues samedi et dimanche, malgré un temps tout à fait inclement, admirer les superbes reproducteurs, Nantais, Normands et Maine-Anjou. Nos trois races de la Loire-Inférieure, y étaient représentées, par des lots d'importance sensiblement égale. Ce concours était donc vraiment représentatif de tout l'élevage de notre beau département.

Jadis, la Société d'Agriculture, promenait, chaque année, ce concours départemental d'arrondissement en arrondissement. Ce caractère itinérant a été définitivement abandonné, pour revêtir une forme stable et il a été décidé, que le point fixe, au centre même de la Loire-Inférieure ne pouvait être que notre grand chef-lieu, notre vieille cité nantaise. Les craintes qui avaient été suscitées par cette innovation, viennent de se dissiper à tout jamais par l'éclatant succès de ces deux journées.

Il y avait beaucoup d'animaux de grande classe et de haute valeur, ce qui n'était pas pour faciliter la tâche des examinateurs. Voici les noms des membres du jury, éleveurs et techniciens, des plus compétents, aux départements voisins, au Maine et à la Normandie :

1° Pour la race *Maine-Anjou* : MM. Delhommeau, Bachelot, Martinet, Saulou, Gandon, H. de Lambilly et Dauguy.

2° Pour la race *Nantaise* : MM. Giniez, Herbelle, de Sosmaisons, Guellec, Roguet, Sarrazin et Michélat.

3° Pour la race *Normande* : MM. Loyer, Roussel, Chitel, Lepellier, Pelcot, Bodin, Legrand.

Des milliers de programmes ont été vendus. Chaque visiteur pouvait ainsi examiner les animaux, avec la liste des sujets et le nom de leur propriétaire, ce qui constituait une excellente réclame pour les éleveurs.

Quelques affaires très intéressantes ont été traitées ; d'autres amorcées pour l'avenir. Des offres très élevées furent refusées par des propriétaires (par exemple : 8.000 fr. pour une génisse de 2 ans) qui tenaient à conserver des reproducteurs d'élite et nous les en félicitons.

Pour arriver à récompenser tous les animaux méritants, la Société d'Agriculture n'a pas hésité à créer un grand nombre de prix supplémentaires.

Nous publions, d'autre part, le *Palmarès* de ce beau concours. Dégageons-en simplement quelques considérations très caractéristiques.

Race Maine-Anjou

Les régions d'Ancenis et de Châteaubriant avaient envoyé de magnifiques représentants, qui trouvèrent des rivaux redoutables, dans les sujets provenant des contrées de Machecoul et de Clisson-Vallée.

Le prix de championnat des mâles a été remporté par le magnifique taureau de M. Joncheray. Celui des femelles, par la superbe vache de MM. Sauterjean-Pouponneau.

Le 1^{er} prix d'ensemble, sur huit concurrents, revient au lot très homogène de M. Guichet.

Le 2^e prix à Mme veuve Châtagnier.

Race Nantaise

Cette race en avait fourni un nombre de sujets, très considérable, tenant ainsi à témoigner de sa fécondité et de son désir de prospérer. Cette manifestation était due aux efforts du jeune Syndicat des Éleveurs de la race Nantaise, qui a pris un vif essor.

L'élevage de Couëron, jusqu'à présent le plus réputé, trouva de rudes concurrents, dans les éleveurs de Saint-Hilaire-de-Chaléons, de Port-Saint-Père, de la région de Plessé et du sillon de Bretagne.

Le prix de championnat des mâles a été remporté par le superbe et vieil étalon

du comte de Bouillé. Celui des femelles, par la belle vache de M. Lepage.

Le prix d'ensemble revient à M. Thomas. Le 2^e au comte de Bouillé.

Race Normande

Comme il fallait s'y attendre, elle était représentée par un lot d'une homogénéité et d'une qualité remarquable. Résultat évident, dû à la sélection et aux efforts du Syndicat d'Élevage qui fonctionne à la perfection depuis cinq années.

La lutte fut des plus sévères, entre les éleveurs de la rive droite de la Loire et ceux du pays de Retz.

Le prix de championnat des mâles, revint au très racé jeune taureau de MM. Lefeuve-Viaud. Celui des femelles, à la splendide génisse de M. Joyau.

Le 1^{er} prix d'ensemble, très difficile à choisir entre sept rudes concurrents, fut décerné au lot de M. Joyau. Le 2^e prix à M. Joseph Moyon.

L'organisation matérielle fut bonne dans l'ensemble, avec quelques petites imperfections dues surtout à l'exigüité de l'emplacement du concours. La Société d'Agriculture, d'accord avec la Foire Commerciale de Nantes, espère faire encore beaucoup mieux l'année prochaine.

Le montant des prix a été très supérieur à ceux des précédents concours, grâce aux subventions qui avaient été accordées. La Société est convaincue, que les généreux appuis financiers qui lui ont été apportés seront encore plus considérables en 1929, pour récompenser les éleveurs du magnifique effort qu'ils fournissent.

Nous manquerions à la juste équité, en ne félicitant pas ici, dût leur modestie en souffrir, les deux vaillants organisateurs : MM. Raymond Lefeuve, ingénieur agronome, commissaire général du concours, et Merlant, professeur d'Agriculture, dévoué secrétaire de la Société.

LIRE LE PALMARÈS EN TROISIÈME PAGE

Association Générale des Producteurs de Viandes

Son Conseil d'Administration, réuni le 23 mars, s'est complété en désignant des représentants pour les régions qui n'y figuraient pas encore. Ce sont : MM. Levassort et Rostand (Normandie) ; Desoutter (Est) ; de Rougé, de Wendel (Touraine-Anjou) ; Beaumont, R. Maringe, de Mauny (Centre) ; de Liniers (Limousin) ; Maillard (Charentes) ; de Terrac, Carrère (Sud-Ouest) ; Albéric Poulain (Sud) ; Letard (Sud-Est) ; Moatti (Algérie) ; Breton, président des Vétérinaires de France et des Colonies ; M. Couzinet (Garonne).

A l'unanimité, le bureau a été ainsi constitué :

Président : M. Lavoine, éleveur, sénateur de la Seine-Inférieure.

Vice-présidents : MM. Massé, vice-président de l'Office français d'élevage ; de Rougé, éleveur, sénateur du Maine-et-Loire ; Laplaud, éleveur ; R. Maringe, éleveur.

Treasorier : M. Henry Giraud, éleveur, à Plailly (Oise).

Secrétaire général : M. André de Contades, éleveur à Blet (Cher).

On discute ensuite le système de cotisations et on décide d'adopter le principe du nombre de têtes de bétail vendues l'année précédente, d'après le barème suivant, pour lequel l'Association fait pleinement confiance à ses adhérents :

1 fr. par tête pour les bovins ; 0 fr. 50 pour les veaux ; 0 fr. 25 pour les porcs, et 0 fr. 10 pour les ovins.

De plus, le service du Bulletin ne pourra être fait qu'aux membres qui auront versé une cotisation d'au moins 20 francs.

Rappelons que l'Association a pour but l'union de tous les éleveurs pour la défense de leurs intérêts économiques, leur documentation précise et rapide sur la situation des marchés intérieurs et extérieurs, la présentation de leurs revendications aux pouvoirs publics, l'obtention de prix justement rémunérateurs du bétail.

On s'inscrit en envoyant sa cotisation à M. Henri Rouy, provisoirement, 39, rue d'Amsterdam, Paris (8^e).

Un Brin de Gaussette...



On parle encore de la repopulation des campagnes. On a certes raison : il faut avoir beaucoup d'enfants, pour pouvoir faire sa petite culture en famille, au prix où est la main-d'œuvre ; car, même en y mettant largement la pièce, on n'en trouve pas toujours à son goût. Vive, donc, les familles nombreuses, pour que vive notre agriculture !

Mais nous ne sommes pas toujours les maîtres ; quelqu'un de plus haut placé nous le fait savoir, en nous punissant, ou en comblant nos vœux, suivant les cas.

Il y a des ménages qui ont beaucoup d'enfants, alors que leur bourse leur imposerait plutôt des restrictions ; d'autres qui ont tout, pour élever une bande de marmots, ils aiment, mais sont obligés de choyer ceux du voisin ou de caresser de vagues espoirs.

— Croyez-vous que c'est bien réparti tout ça, maître Jeannot ? Mon voisin, qu'a onze garçons, sans aucune fille et moi qui ai huit filles et qui aurais tant désiré un gars !

— C'est que vous vous êtes mal pris tous les deux... Après tout, ça pourra faire des mariages et puis faut pas désespérer, vous êtes encore vert, père Constant.

— Bah ! comme du bois mort, maintenant que j'ai des cheveux blancs. Songez donc le mal pour élever huit filles, pour les habiller, les amuser, trouver un genre pour chacune et leur donner une petite somme pour se monter en ménage ! Ça fait ben des gouttes de sueur à verser pour un pauvre père comme moi.

— Croyez-vous que c'est plus drôle d'avoir des garçons ? interrompit le père Ciron. Ces petits chenapans là font mon désespoir ! Ernest, qui n'aime pas charroyer, y ne voulait entendre parler de marteaux ou de burins, j'en ai été obligé de l'embaucher chez le père Tournon, le maréchal. Léon, qu'a eu la jambe cassée, est rentré dans les bureaux des P. T. T. Et Louis, mon pauvre Loulou, le second de mes gars, à qui je voulais laisser la ferme, quand il est revenu du régiment, il était tout changé ; il voulait travailler en ville — probablement encore une fille qui lui aura tourné la tête — y a rin eu à faire. Il était adroit de ses dix doigts et y travaille à c'te heure chez un électricien de Nantes.

— Il vous reste encore un petit gars ?

— Ne m'en parlez pas, père Constant. Mon petit Jules ne rêve que tambours et trompettes. Il n'attend que ses dix-huit ans pour pouvoir s'engager. J'ai ben peur de ne pouvoir encore le garder celui-là. Il voudrait aussi faire du cinéma, depuis qu'il a vu jouer : « Le fils du chèque », d'un Rodolphe Gélaino. Tout ça c'est fait pour tourner la tête du bon monde.

— Mais votre fille, mon pauvre Ciron ? Vous allez lui trouver un genre capable.

— Germaine ? la matinée, elle est ben gentille et fait bien sa besogne. Ah, pour sûr, y a rien à lui reprocher. Mais y'a t'y pas qu'elle s'est amourachée de l'instituteur, à présent et que ça a l'air de mordre tout à fait pour du sérieux !

— Je vous plains, mon cher Ciron ! Mais enfin faut pas se décourager. Vos enfants sont tout de même à peu près casés ; pas sur la branche que vous leur aviez choisie. Aujourd'hui, avec les jeunes c'est difficile...

— Ce n'est pas avec des discours académiques qu'on maintiendra les enfants à la campagne, ni en nous donnant des petites allocations de poupees, pour les élever. Si le gars Louis avait été sûr de trouver une belle situation de rapport chez vous, y a ben des chances qu'il serait resté, au lieu d'aller courir en ville. C'est pas une fille qui lui aurait tourné la tête, car si ce n'était que ça, il pourrait ben ramener sa fourterelle sous le toit paternel.

Heureusement pour la terre qu'il reste encore les vieux briscards comme nous et on ne nous a pas encore décorés du « poireau » ! Il est vrai que nos fils inventeront peut-être des procédés électriques pour faire pousser le blé et la vigne... et se passer de cette sale graine d'agriculteurs !

Maître JEANNOT.

P. S. — Je remercie vivement les nombreux correspondants qui veulent bien m'assurer de leur suffrage, pour les prochaines élections législatives. Je répète que je ne suis pas candidat.

Confédération Générale des Vignerons DU CENTRE ET DE L'OUEST

Le Magnifique Congrès de Nantes

Depuis longtemps on travaillait ferme, au siège de la Confédération, Groupe de la Loire-Inférieure, 2, rue Scribe, à Nantes, pour mettre sur pied cet important Congrès, qui devait réunir les délégués des dix-sept départements viticoles du Bassin de la Loire, ainsi que d'éminentes personnalités : professeurs, techniciens, praticiens et parlementaires s'intéressant à la viticulture.

La Presse a été unanime pour reconnaître le succès : c'est la meilleure récompense qu'on puisse décerner aux vaillants organisateurs.

Le MARDI 10 AVRIL, le Conseil d'Administration, au grand complet, se réunissait en séance privée, dans la superbe Salle Gothique de la Mairie de Nantes, sous la présidence de M. Jules Gauthier. Nous ne dévoilerons pas les importantes discussions, ni les décisions qui y furent prises, dans l'intérêt même des vignerons du pays.

A l'issue de cette réunion, à 8 heures du soir, un dîner en commun réunissait les congressistes, dans un de nos meilleurs restaurants de Nantes, où l'on dégusta, naturellement, un excellent Muscadet.

Le MERCREDI 11 AVRIL eut lieu, dès 8 h. 30, la séance plénière du Congrès, Salle Colbert, en présence d'une grosse affluente de vignerons. M. Jules Gauthier, président de la Confédération Nationale des Associations agricoles, conseiller d'Etat, délégué au Bureau International d'Agriculture de Genève, propriétaire-viticulteur en Touraine, présidait la séance, entouré de MM. de Camiran, vice-président de la C. G. V. O. ; Garnier, secrétaire général des Associations Agricoles du Loir-et-Cher ; Germain ; Martin, directeur des Services agricoles d'Indre-et-Loire ; Dauguy, directeur des Services agricoles de la Loire-Inférieure ; Dejoie, Sauterjean, du Gassel ; Andouard, directeur de la Station agronomique ; de Sosmaisons, président de la Chambre d'Agriculture et conseiller général ; Merlant, Péquin, Mahot, de la Gournerie, Guillaud ; Linyer, sénateur ; de la Ferronnays, député ; L. Lefeuve, président du Syndicat Central et de l'Office agricole ; Doré-Graslin ; Augé-Laribé, secrétaire général de la C. N. A. A. ; Mesnil-Brisset, du Loir-et-Cher ; du Réau, des Deux-Sèvres ; Soreau, du Loiret ; Veyret, Noëllet et Châtoussou, du Puy-de-Dôme ; Moreau, Richardin, Boucier, Renaud, du Maine-et-Loire ; Langlois, de la Sarthe, etc...

LA SÉANCE

M. de CAMIRAN souhaite aux délégués la bienvenue et termine en ces termes : « Quand les vendanges sont bonnes dans le département, tous se réjouissent, viticulteurs ou non : c'est que le Muscadet est la réclame et la joie du pays ; c'est pourquoi on appelle souvent notre bonne ville : Nantes-Muscadet ! »

M. de Camiran, dont les interventions au cours de la séance furent très remarquées, donne la parole à M. Moreau, pour son rapport (en collaboration avec M. Vinet).

Vinification des raisins blancs

M. MOREAU précise que l'art du vigneron ne consiste pas seulement à faire du bon vin quand l'année est bonne, mais à obtenir un produit sain et très buvable, quand l'année est défavorable.

Tout vigneron doit être aussi enologue. Il ne doit plus abandonner, comme autrefois, le moût du raisin à sa fermentation naturelle et mettre le vin en bouteilles, sans souci de sa composition ni de sa conservation. L'acheteur, aujourd'hui, demande des vins bien équilibrés, très clairs et d'une tenue irréprochable. Les bons viticulteurs obtiennent chaque année des vins bien réunis vendent mieux que les autres et étendent leur clientèle.

L'inconstance des saisons, en nos régions de l'Ouest, est la cause principale de bien des insuccès. Si le viticulteur est

à peu près désarmé contre les intempéries, du moins peut-il encore lutter contre les maladies et remédier à la composition défectueuse des moûts de raisins : là est la base de toute vinification rationnelle.

Il ne suffit pas d'avoir un moût de bonne qualité, il faut suivre encore de près sa fermentation, pour l'arrêter ou l'activer, remédier aux accidents qui pourraient survenir. Quand le vin est produit, il faut élever, éduquer ce vin pendant sa jeunesse, le corriger de ses défauts, le prémunir contre les accidents et les maladies, pour qu'il atteigne, dans des conditions favorables, l'âge de la maturité, où il est le meilleur à boire. C'est dans les fûts, avant sa mise en bouteille, qu'on doit le surveiller et le soigner.

Malgré toutes les précautions, le vigneron n'est jamais assuré que son vin ne tombera pas malade, qu'une négligence ou cours des nombreuses opérations. Il faut savoir se rendre compte d'une maladie qui débute, afin d'y porter immédiatement remède : « Mieux vaut prévenir que guérir », comme dit le proverbe. Certains accidents sont parfois irrémédiables.

Le viticulteur doit être en mesure de procéder à l'analyse sommaire de son vin, non point d'un travail compliqué, mais de quelques dosages faciles, avec trois ou quatre appareils simples et quelques produits chimiques. On s'est ingénié, dans le choix des méthodes, pour rendre la tâche du vigneron moins difficile. Mais ce n'est pas tout d'analyser, il faut encore savoir interpréter les résultats. Cela nécessite une série de connaissances que l'on peut acquérir au moyen des livres, des conférences et aussi en s'inspirant des conseils de guides compétents, qui sont aujourd'hui à la tête des Associations viticoles et agricoles.

Tarifs de transports

M. RICHARDIN, de Maine-et-Loire, aborde alors l'importante question des tarifs de transports.

La grande majorité des viticulteurs se préoccupe peu des prix de transport de ses vins, celui-ci étant habituellement à la charge du négociant qui en a effectué l'achat. Nous devons seconder cette indifférence coupable, parce qu'elle pourrait être pour notre région du Centre-Ouest l'origine de graves déboires.

Le vin a souvent été sacrifié au profit de tarifs protecteurs outranciers accordés à l'industrie. Lorsqu'il s'agit de boucler le budget des Compagnies de chemins de fer, on relève tout bonnement les tarifs, et là le vin est encore frappé, si bien qu'il suffit de quelques récoltes un peu abondantes pour voir le prix du transport dépasser le prix de la marchandise.

Avant la guerre, les tarifs de transport des vins étaient plus nombreux et plus simples. Il existait des prix fermes des régions productrices vers celles de consommation, qui ont été supprimés à notre désavantage. La plupart de ces prix fermes étaient applicables, par voie de soudure, avec la clause des stations intermédiaires. Pour favoriser les expéditions importantes de la propriété, il existait des prix par envoi de cinq tonnes, en payant par ce poids. On a brutalement élevé le minimum à sept tonnes.

Le transfert à l'unité de fût, par pièce et demi-pièce, a également disparu, ainsi que les prix fermes pour ces expéditions de cinq à dix tonnes. Les coefficients actuels atteignent 15 à 16 par rapport aux tarifs d'avant-guerre, et M. Richardin cite de nombreux exemples typiques de ce relèvement du coût des transports... alors qu'au contraire les vins du Midi jouissent de tarifs spéciaux qui ne s'appliquent qu'au-delà de 800 kilomètres.

Le commerce de Paris et de la région du Nord a donc tout intérêt à délaisser nos vins et à s'approvisionner dans le Midi, où il trouve, à prix égal, des vins plus généreux en alcool. Les négociants en vins de notre région se trouvent également dans une situation difficile pour faire face à la concurrence. M. Richardin

termine en demandant l'abrogation de ce tarif spécial, qui favorise la région du Midi au préjudice des autres.

Répression des fraudes

M. MESNIL-BRISSET, président du Syndicat des vignerons des Côtes du Cher, expose les modifications désirables en ce qui concerne la procédure des fraudes. D'après le projet de loi du député Dessein, les vignerons n'iront plus en correctionnelle s'ils oublient d'inscrire sur leurs fûts le degré de vin qu'ils contiennent, mais simplement devant le juge de paix. On ne les traitera plus comme des apaches ou des voleurs. Le défaut d'affichage du degré deviendra une simple contravention et amènera un peu plus de discrétion. A l'heure actuelle, ce sont les gendarmes qui viennent chez le vigneron, inculpé ou suspect de fraude. Lorsque la maréchandise se déplace, aussitôt les voisins s'inquiètent et les mauvaises langues se délient en disant « Il est coupable ». Nous demandons que, désormais, les gendarmes restent chez eux et que l'on soit plus discret.

M. DEJOIE fait alors remarquer que, l'an dernier, il a été trafiqué certains certificats d'appellation d'origine, sans importance pour notre région. Mais, cette année, on trafique des congés ! Des personnes qui ont à expédier des vins et ne peuvent plus avoir de congés, sollicitent leurs amis qui ont encore la faculté d'expédier tant de barriques, et leur demandent d'expédier en leur nom... moyennant pourboire, bien entendu. Est-ce du vin bien normal que l'on expédie ainsi, car s'il était normal le producteur l'aurait déclaré à la récolte ?

Opposons-nous donc formellement à ces expéditions, car on pourrait nous accuser — à tort — de fraude, et le fraudeur est l'ennemi du viticulteur.

Hybrides producteurs directs

M. GARNIER lit un rapport de M. Buchet-Desforges, de la Nièvre — retenu par une maladie — sur les hybrides producteurs directs, qu'il étudie de longue date. L'exploitation de M. Buchet-Desforges, directeur du Centre Viticole de Cosnes, est contrôlée officiellement par les services du Ministère de l'Agriculture. L'importance de ce centre d'études est incontestable. Les hybrides, étudiés dans le Midi, le Sud-Est et l'Alsace, sont tout différents de ceux convenant à nos sols et climat du Bassin de la Loire.

Il est bien entendu que notre Confédération du Centre et de l'Ouest ne fait pas de propagande pour les hybrides producteurs directs. Quand on a des vins de qualité, comme c'est le cas, même quand il s'agit de crus modestes ; quand on a des vins, peut-être pas très alcooliques mais très parfumés et aujourd'hui renommés, il serait néfaste de remplacer les vieux cépages, qui font la réputation de notre région, par des hybrides producteurs directs.

Cependant, en certains endroits où l'on n'avait jamais fait un vin très ordinaire, étant donné les prix de revient de plus en plus élevés de la culture de la vigne et les frais nécessités par la lutte contre les maladies, un certain nombre de vignerons se sont engagés dans la culture d'hybrides : le Noah, Pothello, etc..., qui font un mauvais vin, mais un vin qui s'est tout de même bien vendu pendant et après la guerre. A ces vignerons, nous ne dirons certainement pas : « conservez les vieux cépages », puisque les vieux cépages, ils les ont abandonnés.

Si les hybrides producteurs directs ne constituent pas un progrès, au point de vue de la qualité, au point de vue scientifique ils constituent tout de même un progrès incontestable. On a fait aujourd'hui un très grand pas pour l'obtention d'hybrides d'une résistance meilleure et aussi donnant un vin très acceptable, pouvant permettre des coupages intéressants. Au centre viticole de Cosnes, on a commencé par ne faire aucun traitement, pour ne conserver que les hybrides résistants, les autres ayant péri. Une dégustation très minutieuse élimine tous les vins ayant un goût foxé, ou qui ne sont pas à propager. On a retenu jusqu'à présent sept hybrides (quatre rouges et trois blancs) donnant un vin supérieur aux vieux cépages français. Une douzaine d'autres hybrides, donnant un vin de consommation familiale, méritent aussi d'être cultivés.

M. Garnier termine en conseillant à nos viticulteurs de conserver leur Muscadet et leur Gros-Plant, qui sont tout à fait remarquables, et de ne pas s'embarquer à la légère, s'ils désirent des hybrides.

M. DANGUY, le distingué directeur des Services agricoles de la Loire-Inférieure, confirme alors pleinement l'intéressant rapport que vient de lire M. Garnier. Le sol de notre département, qui n'est pas calcaire, convient à n'importe quelle espèce d'hybride ; leur plantation est donc des plus simples. Mais, seuls, les hybrides producteurs directs de vins blancs nous intéressent, car c'est le vin le plus apprécié dans notre région. Les hybrides, plantés jusqu'ici en assez faible proportion, ne l'ont été que dans un but utilitaire, comme boisson pour la famille et les travailleurs, puisque l'on boit du vin dans les trois quarts du département. Nous sommes restés dans la note préconisée par la Confédération, en maintenant le plus possible les plants français de notre ancien vignoble.

Encouragements

M. JULES GAUTHIER, le président, tire les conclusions de cette magnifique séance. Il tient avec soin à mêler dans ces

Congrès les questions techniques et économiques. Puis après avoir remercié les vaillants administrateurs du groupe de la Loire-Inférieure, il exhorte les vignerons à se grouper pour être forts, pour faire entendre leur voix auprès des Pouvoirs publics, pour obtenir les justes satisfactions auxquelles ils ont droit.

Il n'y a en France qu'une viticulture, aussi bien celle de la métropole que celle de l'Afrique du Nord. Nous sommes tous des Français, tous des vignerons. Nous cultivons des vignes et en tirons du vin que nous voulons vendre. Nous travaillons donc tous à la prospérité du pays et nos intérêts sont identiques. Il ne peut donc y avoir de luttes, de frères ennemis entre les vignerons des différentes parties de la France ; cela ne peut pas exister. Nous pouvons entrer en discussion, mais nous devons toujours aboutir à une solution qui donne satisfaction à tous. Nous devons combattre pour la même cause ! (Vifs applaudissements, plusieurs fois répétés au cours de la séance.)

LE BANQUET

A midi et demi, 140 convives prenaient place, aux Salons Bernard, rue du Bocage, autour des tables magnifiquement décorées. A la table d'honneur, autour de M. J. Gauthier, outre les personnalités déjà signalées aux séances du Congrès, on remarquait : MM. Bellamy, député-maire de Nantes ; Farineau et Guillon, adjoints au maire ; Babin-Chevaie, sénateur ; Delafoy, président de la Chambre de Commerce ; Miquéau, chef de cabinet du préfet ; marquis de Juigné, député ; Delhommeau, avocat, etc...

Dans l'assistance, on remarquait un grand nombre de maires des régions viticoles, ainsi que plusieurs ingénieurs-agronomes : MM. Merlant, Renard, Valentin, Chastant, Cornier, etc. ; Gouin, directeur du Syndicat Central ; Faivre, directeur-adjoint. Une table spéciale était réservée aux membres de la Presse, auquel s'étaient jointes deux charmantes sténodactylos... seul élément féminin de cette riante assemblée.

LE MENU ? — Presque exclusivement composé de plats nantais, présentés de main de maître par un fin cuisinier et arrosés — et comment ! — par les plus grands crus de Muscadets, et aussi par un délicieux Bourgouil 1923. Avec de pareils vins, ce ne pouvait être un morne banquet, car même à la table d'honneur, la plus franche gaieté et cordialité ne cessa de régner. Comme le disait si bien notre collaborateur, Maître Jeannot — qui s'en donnait à cœur-joie — les vignerons sont toujours gais, et à plus forte raison dans une réunion comme celle-ci, où ils se sentaient les coudes et où toute opinion politique était enterrée, pour ne faire place qu'à une seule corporation : celle de la vigne... et du Muscadet !

LES TOASTS — Courts et de bon goût. Tout d'abord, M. de CAMIRAN présente les excuses des personnes empêchées : MM. de Clerville, président du Conseil général ; de Grandmaison, Le Cour-Grandmaison, Merlant et Delaroche-Vernet, députés ; de Rougé, président du Groupe Viticole au Sénat ; de Landemont et François Saint-Maur, sénateurs ; Rozier, maire de Saint-Fiacre ; Buchet-Desforges, directeur du Centre viticole de Cosnes ; Berthouneau, de Blois ; Baron de Bodman, du Syndicat de Saumur.

M. GAUTHIER, le président, ajoute aux excuses présentées celles de M. Aristide Briand, qui s'intéresse beaucoup aux travaux de la Confédération. Puis, après avoir remercié les congressistes, il parle du double lien qui nous unit : le vin que nous produisons et la Loire qui arrose, avec ses affluents, nos belles régions, et qui confère à tous la même affabilité, la même bonne humeur.

On a dit que la Loire est une grande paresseuse. Le poète Charles Péguy, mort pour la France, a répondu : « La Loire ne coule si lentement que parce qu'elle ne peut se lasser d'admirer les pays qu'elle traverse. » M. Gauthier lève son verre à la Ville de Nantes, à la vitalité et à la prospérité de notre grande Confédération du Centre et de l'Ouest.

M. M. BELLAMY, maire de Nantes, et M. LINYER, sénateur, propriétaire-viticulteur distingué, prennent la parole pour féliciter et encourager les vignerons dans leur noble tâche.

M. MIGNEAU, représentant le préfet, excuse ce dernier et apporte en même temps, en termes aimables, le salut des vignerons du Médoc. « C'est le vin qui fait aimer le pays, ajoute-t-il, il faut le faire connaître, lui ouvrir les frontières, faciliter son transport pour le répandre au loin ! » Une ovation termine son discours.

La CONFÉRENCE DU SOIR

A 8 heures du soir, Salle Colbert, M. AUGÉ-LARIBÉ, secrétaire général de la Confédération Nationale des Associations agricoles, donnait une conférence très intéressante et fort documentée sur : « L'Agriculture dans l'Economie française ».

Cette conférence, placée sous le patronage de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre de Commerce de la Loire-Inférieure, était surtout destinée à la population urbaine. Une publicité abondante avait été faite à cette intention dans tous les milieux commerçants, industriels, pro-

fessions libérales et ouvrières. Il est à déplorer qu'il y soit venu si peu de monde de la ville.

Sur l'estrade, autour de M. Augé-Laribé, avaient pris place : MM. Delafoy, président de la Chambre de Commerce ; de Sesmaisons, président de la Chambre d'Agriculture ; Babin-Chevaie, sénateur ; de Camiran et Garnier.

M. Augé-Laribé préconise d'abord l'union complète des forces productives du pays : commerçants, industriels et agriculteurs, et trace un tableau saisissant de notre situation agricole en France. L'agriculture doit relever le pays, si le Gouvernement ne pratique pas une politique anti-agricole.

Le marché du blé est actuellement tellement serré, précis, qu'il suffit de quelques chargements de blés étrangers pour faire baisser nos prix. Il faut maintenir nos débouchés par une juste liberté d'exportation. Au sujet de la revision douanière, problème non encore résolu, il y a une grande inégalité entre la protection de l'industrie et celle de l'agriculture.

M. Augé-Laribé aborde ensuite la question des impôts, qui doivent être proportionnés aux forces des contribuables. Nous savons que les commerçants et industriels sont très lourdement chargés. N'oublions pas non plus que les impôts agricoles sont six fois plus élevés qu'avant guerre, alors que nos produits atteignent difficilement le coefficient cinq.

En payant des impôts, nous voudrions recevoir en échange certains avantages dont jouissent les citadins : les téléphones, colis postaux, autobus, service médical, loix sociales, etc...

Nous avons besoin de capitaux pour notre agriculture, que le commerce et l'industrie nous accordent quelques concessions. Le développement de l'agriculture aidera à la prospérité générale. Dans une société bien ordonnée, les forces ne luttent que pour se reconnaître. C'est sur ce mot d'harmonie que termine le distingué conférencier, qui est vivement applaudi.

M. DELAFOY remercie M. Augé-Laribé, au nom des industriels et commerçants qu'il représente. Il constate avec plaisir la formation de nouveaux organismes : les Chambres d'Agriculture, qui pourront collaborer loyalement avec les Chambres de Commerce. Plusieurs questions d'intérêt commun ont déjà été mises à l'étude, telle que celle des transports. Nous sommes de bons Français, très ardents pour leurs intérêts personnels, mais nous ferons de grand cœur un sacrifice de notre intérêt particulier pour l'intérêt général du pays ! (Vifs applaudissements.)

L'Excursion aux Vignobles Nantais

Le jeudi 12 avril fut une épreuve de résistance, même pour les vieux vignerons habitués aux nombreuses dégustations, et aussi une journée de... non résistance, devant la tentation d'aussi fins Muscadets !

A 8 h. 3/4, les congressistes, égayés déjà par un beau soleil, prenaient place dans un vaste auto-car et filaient dans la direction de Vertou.

RECEPTION DE VERTOU. — La réception fut chaude. M. le docteur Fillion, maire de Vertou, ceint de son écharpe tricolore et entouré de ses adjoints, nous attendait au seuil de la mairie, pavoisée comme aux grands jours de l'Armistice.

Au premier étage, dans la belle salle des mariages, une table fleurie, hérissée de vieilles bouteilles, de verres à Muscadet et d'assiettes garnies de fromages, achevait de donner une note toute cordiale à cette réception.

M. Fillion commença par des souhaits de bienvenue et vanta, en termes élogieux, les vins du canton. Le vin est un ami commun ; il est prophète en son pays. Le muscadet aimait à rester dans son domaine, puis il a voulu sortir et faire figure d'excellent vin. On l'a habillé proprement, en lui créant une bouteille et un verre spécial. Nous souhaitons qu'il se répande en Angleterre et dans les pays dépourvus de vignobles. La Sèvre est aussi une fille de la Loire, qui s'attarde à voir pousser le muscadet sur ses rives sinuées et pittoresques.

M. de Camiran répond au toast du maire et dit simplement, à la mode du pays : « A votre santé, de bon cœur ! »

M. Le Cour-Grandmaison, conseiller général de Vertou, dit quelques mots d'encouragements, et M. Germain, vice-président de la Confédération, remercie le maire et la municipalité, au nom de la C. G. V., de cet accueil charmant et de ses vins réputés.

A LA COGNARDIERE. — Après une halte au pont de la Ramée de Saint-Fiacre, site très pittoresque sur la Sèvre Nantaise, non loin du confluent de la Maine, la caravane arrive à la Cognardière, superbe vignoble du docteur Chevallier. On visite d'abord le vignoble, admirablement tenu, puis un vieux pressoir à long fat, que l'on conserve comme souvenir de nos grands-pères. On y lit encore, sur une plaque : « En 1893, 320 barriques de muscadet et 17 de gros-plant. » Les vendanges avaient été commencées le 17 août.

Puis c'est au tour du cellier moderne, propre et coquet, avec ses trois gigantesques pressoirs modernes (où le fer tonche très peu la vendange, ce qui évite la casse ferrique). Tout s'y fait presque mécaniquement, et à l'intérieur des chais règne une température toujours égale.

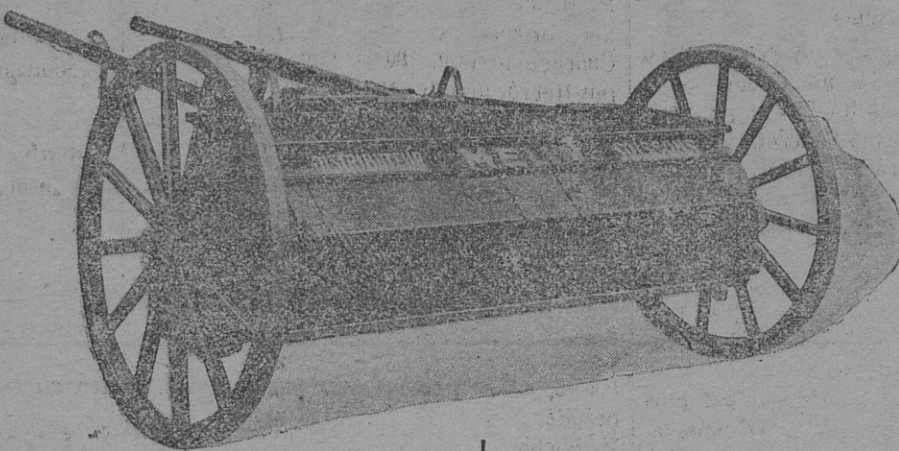
On déguste du vin nouveau et du vieux muscadet 1911, vraiment délicieux.

RECEPTION DE CLISSON. — On arrive

Machines Agricoles



Distributeurs d'Engrais



Brabants

Brabants de toute première marque garantis, aux prix suivants, livrés franco gare, ou aux magasins de Nantes.

Remise à nos adhérents.

BRABANTS A POINTES MOBILES :

N° Poids Force de l'attelage Prix

B.M. 1 150 kil. 2 chevaux ou 2 bœufs 845 »

B.M. 2 140 — 1 fort chev. ou 2 bœufs..... 810 »

B.M. 3 120 — 1 cheval ou 2 bœufs 760 »

B.M. 4 118 — 1 petit chev..... 725 »

Sur tous ces modèles, remise à nos adhérents.

BRABANTS A SOCS FIXES et tous autres modèles sur demande.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

Longueur du rouleau

POIDS MOYENS

Diamètre	0°50	0°60	0°70
1°00	230 kg.	250 kg.	270 kg.
1°20	250 —	270 —	290 —
1°40	270 —	290 —	305 kg.
1°60	290 —	310 —	330 —
1°80	310 —	330 —	350 —
2°00	375 —	425 —	415 —

Prix au kilo : 1 fr. 75.

Remise à nos Adhérents.

Pulvérisateurs et Soureuses à dos

PULVERISATEURS Perras, pour vignes : Le Soleil, contenance 15 litres... 155 »

SOUFREUSES Perras :

Etoile, double effet..... 120 »

Petite jaune, simple effet..... 95 »

Ces prix s'entendent nets et franco gare d'arrivé.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecumeuses : Utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voir les Prix en 4^e page



à Clisson, après avoir passé à Monnières et à Gorges, et s'être arrêté une autre fois pour admirer le splendide panorama.

M. le docteur Gautrel, maire de Clisson, et ses adjoints, reçoivent les congressistes au seuil de la mairie, avec un sourire épanoui. Déjà les mains se serrent plus énergiquement et les conversations vont leur train, entrecoupées de rires. Le maire souhaite cordialement la bienvenue à tous et les coupes s'entrechoquent et se remplissent à nouveau. C'est encore le meilleur égo du muscadet, qui étend ses sarments aux alentours de cette petite ville historique et fière de son passé.

M. Mesnil-Brisset, des Côtes du Cher, remercie la municipalité et l'on part d'un pas rapide visiter la propriété de la Garrenne, derrière l'église de la Trinité.

LE BANQUET. — A l'anberge du Chapeau-Rouge, un déjeuner préparé par un fin maître-queux, réunissait une cinquantaine de joyeux convives. Au champagne, les discours d'usage, très courts et de bon goût, furent applaudis par de vigoureux bans. Puis on visita le château historique et la vieille ville, si pittoresque.

RECEPTION DE VALLET ET DU LOUROUX. — L'après-midi fut consacrée à ces deux réceptions et à la dégustation des meilleurs crus de ces cantons. A Vallet, salle de la Mairie, le sympathique maire et conseiller général, M. Dejoie, entouré de ses adjoints, souhaita la bienvenue aux congressistes, heureux de les saluer dans cette petite capitale du Muscadet. Il félicita particulièrement M. de Camiran et M. Mahot pour l'organisation de ce beau Congrès.

Au Loroux-Bottereau, dernière étape de la journée, M. Meneux, adjoint, reçut les

Faucheuses

Nous pouvons livrer des faucheuses d'une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable sur tous les modèles connus.

Sa coupe irréprochable, sa simplicité, sa barre coupeuse à nervures, son embrayage à griffes breveté, son arbre intermédiaire fixe, son relevage vertical breveté, sa vitesse accélérée, en font la meilleure faucheuse du monde.

Doigts en acier moulé (et non en fonte malléable, comme dans beaucoup d'autres marques).

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles en magasins à Nantes

Coupe 1^{re} ordinaire pour 1 cheval : 1.175 fr. Coupe 1^{re}07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1^{re}15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.895 francs. Coupe 1^{re}30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.910 francs.

Autres modèles, type exposition 1928, sur demande.

Machines livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement. Réparations assurées.

REMISE A NOS ADHERENTS.

APPAREIL A MOISSONNAGE, à relevage vertical, de toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce dispositif permet de tasser la sorte javelle, sans que les tiges puissent être recoupées.

Se monte ou se démonte en trois minutes. Prix : 200 francs.

Tonnes à Purin

ou à eau ; voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier doux de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Ce tonneau, qui convient dans les petites et moyennes exploitations, est de construction irréprochable et donne toute satisfaction.

Contenance en litres

N°	Contenance en litres	Bandages	Prix du Tonneau	Prix du Tonneau
1	500	90x14	1.200 »	1.315 »
2	600	90x14	1.225 »	1.350 »
3	800	110x14	1.375 »	1.525 »
4	1.000	110x14	1.450 »	1.630 »

Port déduit sur facture. Bonifications à nos adhérents. Autres modèles sur demande. Ces tonneaux peuvent se livrer avec pompe (prix sur demande).

Herses tous modèles — Cultivateurs — Râteaux — Faneuses — Lieuses — Batteuses — Bascules — Barattes — Ecrèmeuses — Buanderies — Cuiseurs — Bacs — Pressoirs — Oto-Eleveur — Ronces — Fils de fer — Grillages, etc., etc...

Les Engrais

Les journaux qui traitent plus particulièrement des divers engrais, s'accordent à dire que la campagne actuelle est devenue plus favorable à l'écoulement des superphosphates. La lutte de ces derniers mois entre fabricants de diverses régions, qui avait amené des baisses successives de ce produit, avait eu comme contre partie une diminution sensible dans les achats et les cultivateurs qui n'avaient pas un besoin immédiat de superphosphates, attendaient toujours une nouvelle baisse pour passer leurs ordres. Aussi le commerce en faisait-il volontiers autant et s'écartait du marché. Mais depuis quelque temps, avec la reprise des travaux du printemps, les prix paraissent s'être stabilisés et les achats ont repris aussi leur marche ordinaire, peut-être même, dit-on, avec une amélioration sensible dans le tonnage retenu, sans majoration de prix néanmoins. Les phosphates du nord de l'Afrique se vendant à des prix plus favorables pour les acheteurs,

sous l'influence des ristournes consenties par les hauts fourneaux à leurs acheteurs de scories de déphosphoration pendant les trois mois d'avril à juin, la demande se maintient assez bien.

Rappelons que ces ristournes de 0 fr. 10 par degré pour avril, 0 fr. 07 pour mai et 0 fr. 05 pour juin, ne sont accordées que pour les livraisons faites sur les mois correspondants et à condition que les ordres parviennent aux usines au plus tard le 20 de chaque mois.

Actuellement, la limite est atteinte pour avril, et les ordres nouveaux ne comportent plus la ristourne de 0 fr. 10 concédée pour ce mois.

En nitrate de soude, les offres présentent un caractère de baisse accentuée pour prompt livraison, les importateurs, détenteurs de stocks devenus désormais d'un placement moins facile, cherchent à alléger leur position et acceptent des prix plus faibles surtout dans notre région où nous n'avons plus à envisager un gros emploi du nitrate, puisque nous ne cultivons pas la betterave sucrière et que les viticulteurs, pour des raisons particulières à notre climat et à nos cépages, n'emploient le nitrate de soude qu'avec modération.

Le sulfate d'ammoniaque, sous l'influence des quantités mises en vente qui sont de plus en plus grandes, voit aussi lui se pratiquer des cours d'autant plus inclinés à la baisse que la période des grands emplois en culture est terminée ou bien près de l'être complètement.

Rien de changé pour les prix des engrais potassiques. Les engrais d'os sont toujours fermes et peu offerts, notamment les poudres d'os verts sont presque introuvables.

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 9 Avril 1928

ANIMAUX	Amend.	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.733	1.000	8 20	7 »	5 40	9 20	4 98	4 02	2 70	5 70
Vaches	1.866	500	8 20	6 50	5 40	9 30	4 98	3 64	2 55	5 95
Taureaux	560	80	6 80	6 20	5 40	7 10	4 08	3 46	2 70	4 40
Veaux	2.155	454	13 90	10 80	7 80	15 50	8 34	6 16	4 04	9 30
Moutons	12.658	920	16 20	13 10	11 10	18 »	8 10	6 16	4 88	9 »
Porcs	3.485	»	10 28	9 28	7 40	10 42	7 20	6 50	5 20	7 30

Lundi 16 Avril 1928

ANIMAUX	Amend.	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.028	60	8 60	7 50	5 80	9 50	5 16	4 12	2 90	5 89
Vaches	1.518	30	8 60	6 80	5 30	9 60	5 16	3 74	2 65	6 14
Taureaux	580	6	7 »	6 50	5 60	7 40	4 20	3 55	2 80	4 59
Veaux	2.234	149	14 10	11 20	8 »	15 90	8 46	6 27	4 32	9 54
Moutons	15.666	320	16 40	13 30	11 30	18 20	8 20	6 26	4 93	9 10
Porcs	2.972	»	10 14	9 28	7 42	10 42	7 10	6 50	5 20	7 30

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

BŒUFS. — Les bœufs normands se sont vus en extras 4.30 à 4.70; les bons 4 à 4.35 et les plus communs 3.80 à 4.10.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manœux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.70 à 4.15; en bonnes sortes de 3.40 à 3.75 et en viande ordinaire 3 à 3.45.

Bœufs bretons 3.60 à 4; ordinaires 3 à 3.65.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.05 à 3.55, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.60 à 3.15. Bretons extra 3.60 à 4.

VEAUX. — Les affaires ont été assez faciles malgré le gros total parvenu et il n'y a eu — grâce à la demande — qu'un petit tassement de deux sous par livre en bons animaux et de trois à quatre sous en entredoux.

Les manœux d'Écommoy, Mayet, le Lu-de, Château-du-Loir ont été cotés de 6.30 à 6.95; les autres bons veaux de la Sarthe de 5.80 à 6.80 et les manœux communs de la Sarthe ou du Baugeois 5.60 à 6.55.

Angévins de Segré, Ancenis, Château-laubert 5.60 à 6.40. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 5.70 à 6.30. Manche, caennais, gourmayeux 5.70 à 6.20. Vendée, Deux-Sèvres 5.40 à 6.

Les bretons ont été traités de 5.40 à 6.

MOUTONS. — Vente assez facile, cours fermement tenus. Il y aurait même une petite plus-value dans les très bons agneaux.

Les agneaux de Sarthe, Mayenne, Vendée 6.90 à 7.30; maraichins, bretons 7 à 7.40. Métis, 6.60 à 7.10. Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne laine 5.00 à 6.70. Bretons, maraichins 6 à 6.80.

Brebis tondues de Sarthe, Mayenne, Vendée 4.80 à 5.70. Mères usées 3.50 à 4.

PORCS. — La vente a été moyenne aux anciens cours avec une petite avance tout au bas de l'échelle des qualités.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 7.20 à 7.30 le kilo vif; bons maigres de pays 6.80 à 7.20; cochons épais de l'Ouest et du Centre 6.80 à 7.10; gros gras et nourrisseurs 6.80 à 7.

COCHONS. — Vente calme de 4.80 à 5.50. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 46 contre 24 il y a huit jours. Vente calme entre 130 et 300 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Départ.	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Mout.	Porcs
Ille-et-Vil.	10	30	20	140	»	260
L.-Infér.	30	20	5	»	»	320
M.-et-L.	250	50	60	260	»	150
Manche	»	12	20	»	»	30
Mayenne	210	60	45	190	»	180
Vendée	150	60	63	»	»	330

FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS D'AVRIL

Lundi 23 avril : Nort, Pontchâteau, Saint-André-des-Eaux. — Mardi 24 : Bonneuvre, Bourgneuf, Legé, Vallet. — Mercredi 25 : Nantes. — Jeudi 26 : Guérande, Saint-Gildas-des-Bois. — Vendredi 27 : Pont-Saint-Martin. — Samedi 28 : Saint-Etienne-de-Mer-Morte.

Lundi 30 avril : Drefféac, Riaillé, Saint-Nazaire.

VINS

Nous avons eu, mercredi et jeudi, deux matinées très froides, et par endroits on a même constaté de la glace. Nous n'avons pas encore des renseignements certains sous l'influence de ces froids sur les bourgeons de nos vignes, bien qu'on nous ait assuré que, par endroits, on pouvait évaluer le mal causé à 50 %.

Rien de changé dans les prix de nos vins de 1927, les stocks sont minimes et les détenteurs obtiennent assez facilement des acheteurs, suivant qualité bien entendue, les prix que nous avons précédemment publiés.

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	750 à 850
Muscadet 2 ^e choix	650 à 725
Gros-plant 1 ^{er} choix	400 à 430
Gros-plant 2 ^e choix	300 à 400

Le Soufrage des Vignes

Une innovation fort intéressante a été introduite récemment dans les procédés de soufrage de la vigne. On a constaté en effet que l'effet fongicide du soufre étalé dû au dégagement de vapeurs sulfureuses déterminées par l'action du soleil sur le soufre répandu à la surface de la plante.

Pour que cette action produise des résultats complets, il faut donc que la plante baigne en quelque sorte dans les vapeurs sulfureuses et que les moindres recoins soient atteints par ces vapeurs.

On a songé à employer sous le nom de Colosoufre, un soufre amené à l'état colloïdal, c'est-à-dire réduit à une extrême division. Les particules de soufre colloïdal, infiniment petites sont dotées d'un pouvoir adhésif extraordinaire et cela permet au Colosoufre de « tenir la vigne » beaucoup mieux que n'importe quel autre soufre, et de pénétrer dans les moindres interstices. Au moment du dégagement de gaz sulfureux, il n'est donc pas un seul point de la plante qui ne soit imprégné : l'opération est traquée dans ses recoins les plus discrets.

Un autre avantage d'ordre pratique caractérise encore le Colosoufre, c'est sa grande maniabilité, tant en poudre qu'en liquide. L'état colloïdal permet en effet de concentrer le soufre actif sous un très faible volume. On couvre exactement la même surface de vigne avec un kilogramme de Colosoufre qu'avec 100 kilos de soufre sublimé. C'est dire l'économie qu'il représente comme prix et comme main-d'œuvre.

On l'emploie d'ailleurs dans les pulvérisateurs ordinaires, en même temps que la bouillie cuprique avec laquelle il se mélange intimement. Ainsi les deux opérations sont faites simultanément.

MODE D'EMPLOI POUR LA VIGNE

Premier traitement : Après le débourement, quand les pousses ont une longueur de 10 centimètres, pulvériser à la dose de 100 grammes de colosoufre par hectolitre d'eau.

Deuxième traitement : En pleine floraison, 50 à 60 grammes dans un hectolitre d'eau ou de bouillie.

Troisième traitement : Après la formation des grappes, traitement et doses identiques au deuxième traitement.

Le kilo	en poudre		en liquide
	50 gr.	60 gr.	
Les 500 grammes	25 fr.	30 fr.	

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

En sulfate français, nos cotons toujours 330 fr. En sulfate anglais nous enregistrons encore les ordres à 335 fr., pour une petite quantité.

Ces prix sont donnés sauf épauement des lots achetés.

La Bouillie Azur passe à 290 fr.; le Soufre sublimé reste à 160 fr.

Nous continuons à prendre des ordres en poudre sulfatée à 10 % de sulfate de cuivre et 60 % de soufre, mais au prix de 155 fr. les 100 kilos, nos conditions habituelles.

HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents, par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares grands réseaux.

1^o Huiles pour machines agricoles : fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 2 fr. 90 à 3 fr. 60 le litre, suivant la demande (par fut ou par 25 litres);

2^o Huiles pour crémeuses, de vaseline 1/2 blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre;

3^o Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 2 fr. 90 à 4 fr. 70, suivant désignation ci-dessus et suivant quantité demandée;

4^o Huiles pour moteurs et autos : Très fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 3 fr. 90 à 4 fr. 80 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.

Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état.

Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits;

5^o GRAISSE CONSISTANTE JAUNE extra, en boîtes de 1 kilo.

En vente au Syndicat, à Nantes : 5 fr. la boîte,

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

57. — Œufs à couver Bresses noires issues prix de ponte, sélectionnées l'hiver dernier : 2 fr. pièce (œufs clairs remboursés).

58. — A vendre d'occasion, une paire de roues de tombereau, ferrures en bon état de service : 150 fr.

60. A vendre, trieur Marot n° 2, monté sur roues amovibles. S'adresser au président du Syndicat de Nivillac (Morbihan).

61. — A vendre, deux lapins, beaux mâles reproducteurs pure race blanche de Vendée, et deux mâles géants normands; vendrait également Havanes pure race au sevrage.

62. — A vendre, plusieurs tonnes d'excellent cidre de bouteilles.

63. — A louer, pour le 29 avril 1929 et à moitié fruits, bonne ferme de 30 hectares environ, située commune de Bouaye. Terres, prés, vignes.

64. — On vendrait Corniaude 4 ans, remarquable tous gibiers, rapporte au marais, conviendrait à chasseur n'ayant qu'un seul chien. Prix modéré. S'adresser à M. Joseph Gardé, à Saint-Aubin-des-Châteaux.

65. — A vendre, à livrer de suite, un bon veau mâle, race nantaise bien sélectionnée, susceptible de faire un bon reproducteur.

66. — A vendre, cause électrique, moteur Millot 7 ch., état neuf; visible en marche.

67. — A louer, à moitié fruits ou à denrées, pour novembre 1928, ferme de 40 hectares, située près d'Angers.

68. — A vendre, poules de deux ans en pleine ponte, Wyandottes, Leghorn grandes pondueuses; origine sélectionnée (25 fr. pièce).

69. — A louer, à prix de blé, pour la Toussaint 1928, une ferme de 23 hectares, sise en Maine-et-Loire, arrondissement de Cholet.

70. — A vendre, en bon état, avec équipement complet, voiture genre boulangère, pouvant porter une bonne charge. Convientrait pour jardinier. S'adresser à M. Jules Renou, à La Giraudière, Le Landreau, par Le Loroux-Bottereau.

71. — A vendre d'occasion, une faucheuse « Bamford », pour 2 bœufs, avec appareil à moissonner. Bon état.

72. — A vendre, faucheuse Johnston d'occasion, pour 2 bœufs, coupe à droite.

73. — A vendre, chiots « bergers Allemands », 6 semaines. Grande origine. Pédi-grée.

74. — A vendre un break couvert, six places. Très bon état.

DEMANDES

19. — On demande pour Loire-Inférieure, ménage avec enfants en âge de travailler, pour faire valoir une exploitation de 20 hectares. Disponible en septembre prochain ou même plus tôt.

20. — On demande ménage jardinier, même avec deux enfants au-dessus de 7 ans, la femme occupée au jardin.

21. — On demande pour campagne, ménage jardinier toutes mains.

22. — On achèterait pulvérisateur à vigne sur charriot, en bon état, marque Vermorel ou autres.

23. — Ménage 40 et 35 ans, au courant de la culture et de l'élevage, cherche faire valoir de 15 à 20 hectare avec vigne.

24. — On demande ménage de 40 à 50 ans, homme jardinier, femme petite basse-cour. Très bonnes références exigées.

25. — Propriétaire régisseur recherche gestion de fermes ou toutes propriétés agricoles dans un rayon de 50 kilomètres de Nantes. Rémunération par participation aux bénéfices.

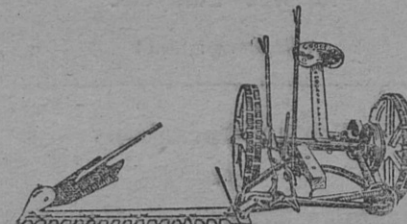
26. — On demande pour juin et région de Vallet, un ménage pour la culture (terres et vignes).

27. — Jeune ménage sans enfant demande place de garde, vigneron ou autre se rapprochant à la culture ou l'élevage.

Echos de la Foire de Nantes

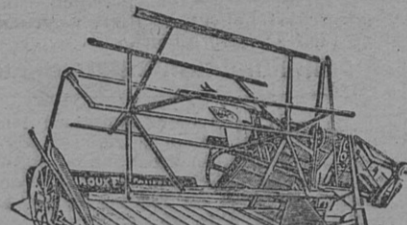
DEMONSTRATION DES DERNIERS PERFECTIONNEMENTS AUX MACHINES DE RECOLTE

Les Expositions de Matériel Agricole doivent surtout servir à éclairer l'agriculteur sur la VALEUR RÉELLE des Machines qui lui sont présentées. Nous avons assisté au Stand de la Société AMOUROUX FRÈRES à des DEMONSTRATIONS PRATIQUES FAITES PAR DES MÉCANICIENS, qui témoignent du souci de notre grande firme nationale de faire ressortir les derniers perfectionnements apportés à ses machines d'une manière logique et INDIS-CUTABLE. L'acheteur d'une machine pouvait se rendre compte par lui-même des avantages signalés, non par des arguments de vendeurs mais par démonstration sur place.



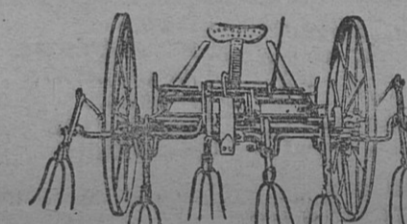
NOUVELLE FAUCHEUSE AMOUROUX FRÈRES N° 15 :

Engrenages hélicoïdaux assurant l'engrènement rationnel des trois dents, toujours en prise, marche silencieuse et facile manœuvre. Facilité de démontage de l'embrayage ne comportant aucun boulon; manœuvre extrêmement douce des leviers, réglage absolument vertical; cinq coussinets bronze. Ajustage parfait de la barre coupeuse, grande hauteur du sabot et de la cuvette au-dessus du sol. Vitesse accélérée de coup.



NOUVELLE LIEUSE AMOUROUX FRÈRES A TROIS TASSEURS :

Robustesse de tous les organes, grande simplicité, nombre de boulons réduits au strict minimum et à double scrou, vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce, graissage rationnel et facilité. Fortes toiles, roues renforcées à rayons tangents. Emplacement rationnel des leviers, évitant tout accident. Facilité pour l'entretien des pièces de rechange, particulièrement important pour les lieuses. Faible largeur de voie.



NOUVELLE FANEUSE AMOUROUX FRÈRES TYPE RENFORCE :

A pédale de relevage breveté, fourches pouvant être relevées instantanément par une simple pression du pied, sans aide de la main, robustesse à toute épreuve. Travail parfait dans les fourrages artificiels sans effetillage.



28 AVRIL 6 MAI 1928



FOIRE-EXPOSITION DE BRETAGNE ET DE L'OUEST RENNES

PORCS

J'expédie franco de port et emballage toutes gares, mortalité de route à ma charge : LAITONS, 55 jours environ... 120 fr. PORCS, 15 à 20 kil. env... 150 à 190 fr. PORCS, 25 à 30 kil. env... 220 à 260 fr. At. LAGROUX, Porcs. TOULOUSE

AGRICULTEURS !!

ÉPANDRE EN COUVERTURE ou enfouissez, suivant les cas, pour toutes vos cultures, au printemps, (Cérames, Tubercules, Racines, Choux-raves et fourragères, Maïs, Tabac)

de 150 à 400 kilos à l'hectare de

Nitrate de Soude du Chili

Vos sols se maintiennent-ils ? Vos cultures rigoureusement s'enrichissent-elles ? Elles résistent-elles au doublement à la sécheresse ? Et vous donneront-elles plus grosses récoltes ? Pour tous renseignements agricoles et commerciaux s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de NITRATE DE SOUDE DU CHILI 60, rue Talbot, PARIS (9^e)

Agence de l'Ouest : M. F. CORMERY, ingénieur agronome 23, boulevard de l'Égalité, à NANTES

Passer les commandes au Syndicat Central

L'imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 20 avril 1928.

	1927	PRIX DES 100 KILOS	
		1927	1928
Froment	1927	152 à 154	
Seigle	»	120 à 122	
Avoine	»	128 à 130	
Orge mouture	»	125 à 130	
Sarrasin	»	112 à 115	
Son	»	82 à 88	

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

Marché Talensac

Nantes, le 20 avril 1928.

	Amend.	Vendus	PRIX	
			P. bas	P. haut
Bœufs	9	»	3.50	5.00
Vaches	»	»	»	»
Veaux	452	»	5.50	7.50
Moutons	387	»	6.25	7.25
Agneaux	»	»	»	»

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	200 à 230
Paille	130 à 140
Foin, les 500 k. en ville...	240 à 270
Paille	170 à 180

Légumes et Primeurs

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 3.81

Société Générale

Pour favoriser le développement
du
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

AGENCE DE NANTES

18, Rue Lafayette

Téléphone : 139.04

Toutes Opérations

de

Banque, Change et Bourse

VIN NATUREL, la pièce 200 litres, fco port, fait régie, 400 francs, BARDON VALETTE, St-Césaire, Gard. Ech. 3 francs timbres.

VACHES BRETONNES pures pie-noire tuberculées, chevaux, bidons et postiers.

GUERISON BUCALE DE LA GALE du cheval, chien, mouton, par une seule application. BOT, vétérinaire-élèveur, VANNES (Morbihan).

FAITES UN ESSAI Achetez simplement un flacon de Boisson MILD, vous obtenez instantanément une boisson (rouge) ou (ambree) délicieuse et saine. Vous serez satisfaits et vous en redemanderez. Le flacon pour 12 litres, 4 fr. 20.

Droguerie ASTOUET, AGEN (L.-et-G.)

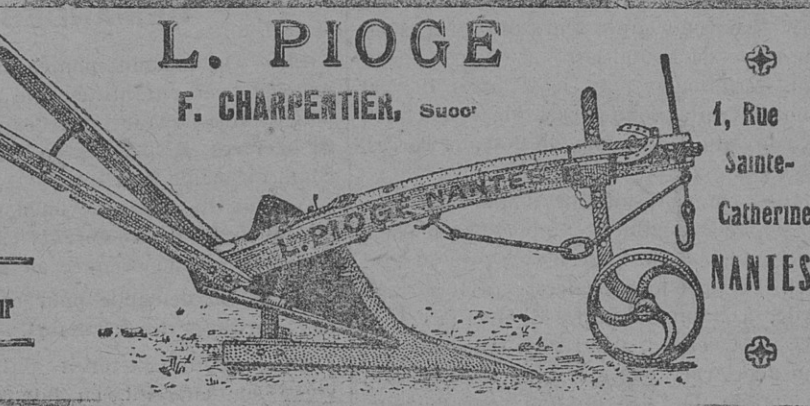
Bien spécifier si vous désirez de la BOISSON MILD rouge ou de la BOISSON MILD ambree.

ACHETEZ vos BOUCHONS et ARTICLES de CAVES TONNELLERIE et VITICULTURE

chez Emile Boullery

7, Quai Brancas (près la Poste) NANTES
Téléphone 133.91 - R. C. Nantes 12.279

le moteur lourd



FOIRE - EXPOSITION DE BRETAGNE ET DE L'OUEST

RENNES

28 AVRIL

6 MAI

1928

Toutes les Branches de l'Industrie et du Commerce seront représentées.

La Foire-Exposition de Rennes

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la Foire Exposition de Bretagne et de la Région de l'Ouest se tiendra pour la 7^e fois à Rennes du 28 avril au 6 mai prochain. Cette foire ne sera pas seulement une grande manifestation agricole, mais elle devient très nettement, cette année, une foire générale où toutes les branches du commerce et de l'industrie seront représentées.

La Foire de Rennes marquera de plus un nouveau progrès sur les foires précédentes, car elle devient internationale :

de grosses maisons de Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Tchéco-Slovaquie ont retenu des stands importants.

Rappelons que des conditions spéciales ont été accordées par les chemins de fer de l'Etat pour toutes les personnes qui viendront à Rennes visiter la Foire-Exposition. La Foire-Exposition sera ouverte toute la journée, de 9 heures à 18 heures, sans interruption, du samedi 28 avril au dimanche soir 6 mai.

La BANQUE DE LA LOIRE-INFERIEURE

Albert DELIMELE et C^{ie}
22, Rue du - alvaire, 22
NANTES

achète cher les pièces d'argent grecques, belges, Napoléon III et toutes pièces d'argent et or (sauf françaises et écus suisses).

GRAINES

BETTERAVES
CAROTTES
RUTABAGAS
- Mon THEBAULT -
3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124.30
- CATALOGUE FRANCO -

VOITURES d'ENFANTS

(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée - la Madeleine - NANTES
Téléphone 21.89
TOUS REPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

SULFATE d'AMMONIAQUE

20 % d'azote ammoniacal
CYANAMIDE
Granulée ou en Poudre, huilée
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX
13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote
14,75 % nitrique,
0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ DES EXCELLENTS
ENGRAIS AZOTES
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE CHEZ LES NEGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

du

COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE

4 Quai Jean-Bart - Nantes

envoie gratuitement et franco brochures et renseignements sur l'emploi des engrais chimiques. Il organise gratuitement des expériences. Consultez-le.

AUX DEUX PASSAGES



02. Robe popeline pure laine, coloris mode, crêpe et crêpe de Chine. 69 fr. 401. Complet réclame, jolie draperie française, mode, pour hommes et jeunes gens. 69 fr. Exceptionnel 69 fr.

ÉTÉMENT popeline tons mode et noir. 99 fr. 159 - 129 fr. ÉTÉMENT onduline soie, belle qualité, façon nouvelle. 129 fr. 195, 149 fr. ROBE fillette, popeline laine garnie plis et nervures, 3 fr, par taille. Le 2 ans. 39 fr. MANTEAU demi saison par fillette, dispositions nouvelles. 31, par taille. Le 2 ans. 29 fr. ROBES pour manteaux onduline, sultane, girvine, la mètre 49 fr., 39 fr. 28 fr.

COMPLET VESTON, belle draperie anglaise, façon soignée. 159 fr. 259 - 199 fr. COSTUME Tourte, draperie spéciale, façon nouvelle. 119 fr. 175 fr. COSTUME pour Cérémonie serge, noir ou marine, pure laine. 229 fr. 299 fr. COSTUME pour garçonnet, norfolk, dos martingale. Le 6 ans. 39 fr. CHEMISE pour hommes, percale d'Alsace, 2 cols. 20 fr.

En Hiver, PULVÉRISER VOS CÈPES AU ryralion Schloësing QUI DÉTRUIT

ESCA FULLETTAGE APOPLEXIE PYRALE COCHYLIS EUDEMIS

En Été, TRAITEZ VOS VIGNES AVEC

Bouillie Schloësing Sulfures Noirs Bouillie Cupro-Arsenicale et Nicopoudre

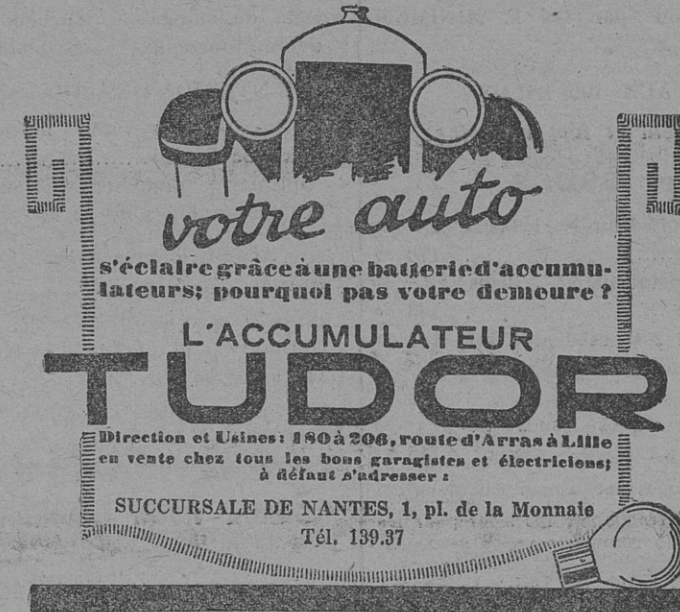
CONTRÉ MILDIOU OIDIUM CONTRÉ COCHYLIS EUDEMIS ALTISE Mildiou, Oidium

En Automne, VITRIOLÉZ A SEC VOS SEMENCES DE CÉRÉALES A LA Vitrioline Schloësing

SOUVERAINE CONTRE la CARIE

Toute l'Année, TRAITEZ VOS VINS, DÉSINFÉCTEZ VOS FUTS et FONDRES AU SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHLESING, SUPÉRIEUR AUX MICHES SOUFRES.

Usines : SCHLESING Frères & Co, MARSEILLE A NANTES CHEZ M. GUILLET et ROBERT, 9, rue de la Paix. MARTINETY, 10, quai du Port-Maillard.



MACHINES A TRICOTER

Aux Meilleurs Prix - Surjeteuses, Bobinoires
Réparations - Transformations - Travail à façon
LAINES - SOIES - COTONS
Catalogue et Échantillons Gratuits
LA TRAVAILLEUSE, à Nantes
15, Rue Mercœur - Tél. 133.52

QUESTION PRINTANIÈRE

BLEU... Remplacer les points par des noms
BLANC... de fleurs des champs de la couleur
ROUGE... indiquée.

Tout lecteur qui enverra ce BON avec la réponse et enveloppe affranchie portant son adresse, sera inscrit pour participer à la distribution de

120.000 francs de Cadeaux gratuits

offerts à titre de PUBLICITÉ et expédiés FRANCO, et recevra la liste des CADEAUX pour choisir le sien.

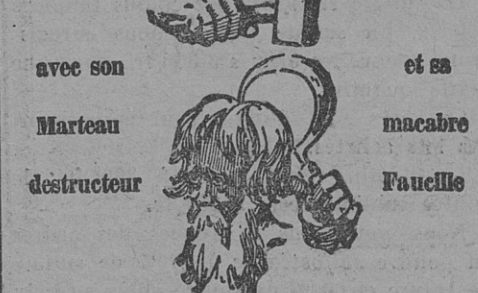
Établissements OBEIT B. A., 7, avenue Gare, Juvisy (St-et-O.)

Le Sceptique EST SA PROPRE VICTIME !! Un savant a trouvé le moyen de vous éviter la calvitie. Le progrès prouve que reste chauve qui veut. En voilà encore une preuve. Brochures contre 1 fr. en timbres-postes. Laboratoire HIDALGO, de Paris - Passage Commerce, NANTES

La vague rouge

S'INFILTRER DANS LE MONDE ENTIER après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie

Elle vous menace vous-même



du sort de ce malheureux

Pour en connaître la puissance, lisez

La Vague Rouge

seule revue spécialisée, dont la documentation précise et universelle vous renseignera chaque mois sur le Mouvement bolchéviste et le Mouvement antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux travailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et aux paysans qui trompent le communisme, comme à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8^e)

Le Numéro (68 pages) : 2 fr. ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. - ÉTRANGER : 30 fr. R. O. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1006.44

CABINET de M. H. DUBIGEON

Expert Foncier à INGRANDES-SUR-LOIRE
A VENDRE A L'AMIABLE à 3 kilomètres d'Ingrandes-sur-Loire, UNE FERME de 5 hectares environ, composée de terres, prés et vignes de bonne qualité, libre au 1^{er} novembre prochain. Facilités de Paiement

ELEVAGE ECONOMIQUE PLASMOGENE

ÉTABLISSEMENTS DU PLASMOGENE BLAIN (Loire-Inf.) En vente chez les Grainetiers, Epiciers, etc.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes par la méthode LEROY

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE. La science a fait de tels progrès dans ce sens que LA GUÉRISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

- M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).
- M. PENNEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.
- M. CROUSSOARD, Châteaubriant (Loire-Inférieure).
- M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Inférieure).
- Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain (Loire-Inférieure).
- M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).
- Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS, SANS GÈNE, SANS OPÉRATION, SANS ARRÊT DE TRAVAIL

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY ayant son cabinet à Nantes peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près. Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche, de 9 h. à 11 h., et lundi 26, en son cabinet, - 8, rue Jean-Jacques-Rousseau.
ANGENIS, jeudi 19 avril, Hôt. des Voyageurs.
CLISSON, vendredi 20, Hôt. de la Gare, PONTCHATEAU, lundi 23, Hôt. Boutmy, LEGÉ, mardi 24, Hôt. du Cheval-Blanc, MACHECOUL, mercredi 25, Hôt. de la Bicyclette.
SAINT-GILDAS, jeudi 26, Hôt. des Voyageurs.
BRETAGNE, SAINT-NAZAIRE, vendredi 27, Hôt. de Bretagne.
RIAILLÉ, lundi 30, Hôt. Thiévin.
BLAIN, mardi 1^{er} mai, Hôt. du Vieux-Chêne.
CHATEAUBRIANT, mercredi 2, Hôt. de la Gare.
ANGENIS, jeudi 3, Hôt. des Voyageurs, NORT, vendredi 4, Hôt. de Bretagne.

LEROY, Spécialiste Herniaire 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES
Mme LEROY reçoit les Dames



PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités, surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Ecramusees Françaises "PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)



fouines, putois, martres, renards, belettes, taupes, loutres, écureuils en t. quantité. PÉROCHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).

"ÉMÉ" RECHAUD au GAZ de PÉTROLE Breveté S. G. D. G. LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE En vente dans toutes les bonnes maisons G. ROUX, fabricant, à CUSSET (Allier)

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer avant d'avoir visité le nouveau Quartier de LA RUDELIÈRE (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral du 10 Décembre 1923) LES SABLES-D'OLONNE EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'EGOUT Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre. S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE

PALMARÈS

Concours départemental d'Animaux reproducteurs

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA LOIRE-INFÉRIÈRE

tenu à Nantes les 14 et 15 avril 1928 dans l'enceinte de la Foire Commerciale sur le Champ de Mars

Race bovine Maine-Anjou

Mâles

1^{er} Section. — Animaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Gautier Julien, La Gahorais, Châteaubriant, 250 fr.; 2^e prix, M. Houssais Isaac, Loizelière, Saint-Aubin-des-Châteaux, 200 fr.; 3^e prix, Mme veuve Châtagnier, L'Aubrais, Machecoul, 150 fr.; 4^e prix, M. Renaud Joseph, La Bardonnière, Machecoul, 120 fr.; 5^e prix, M. Marzelière, La Grange, Nozay, 100 fr.; 6^e prix, MM. Sautureau et Pouponneau, La Chapelle-Héulin, 80 fr.; prix sup. : M. Roncin, Le Tenement, Machecoul, 50 fr.; M. Tournoux, Les Bernardières, Machecoul, 50 fr.

2^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Guichet, Le Pin, Clisson, 350 fr.; 2^e prix, M. Desnier, La Grée, Saint-Mars-la-Jaille, 270 fr.; 3^e prix, M. Cerisier, Le Pont, Souaun, 200 fr.; 4^e prix, M. Butault, Les Forchetières, Villepot, 150 fr.

3^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Jocheray, Fréjeul, Rougé, 350 fr.; 2^e prix, M. Orain, La Rousselière, Châteaubriant, 270 fr.; 3^e prix, M. Tournoux, précité, 200 fr.; 4^e prix, M. Auffrais, Les Forchetières, Villepot, 150 fr.; 5^e prix, M. Le Gouais, La Barre-David, Saint-Sulpice-des-Landes, 125 fr.; 6^e prix, M. Cerisier, précité, 100 fr.

Femelles

4^e Section. — Animaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Leray Pierre, Bois-Sénae, Châteaubriant, 250 fr.; 2^e prix, M. Guichet, précité, 200 fr.; 3^e prix, M. Butault, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Hougron, La Mercerie, Châteaubriant, 120 fr.; 5^e prix, M. Rabouesnel, La Méclairie-Neuve, Châteaubriant, 100 fr.; 6^e prix, M. Le Gouais, précité, 80 francs.

5^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Cerisier, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Gautier Julien, précité, 200 fr.; 3^e prix, M. Rabouesnel, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Guichet, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Hougron, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Orain, précité, 80 francs.

6^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Cerisier, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Gautier Julien, précité, 200 fr.; 3^e prix, M. Rabouesnel, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Orain, précité, 100 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, MM. Sautureau et Pouponneau, précités, 250 fr.; 2^e prix, Mme veuve Châtagnier, précitée, 200 fr.; 3^e prix, M. Cerisier, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Tournoux, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Guichet, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Chiffolleau, La Clardière, Machecoul, 80 fr.; prix sup. : M. Auffrais, précité, 50 fr.; M. Gautier Julien, précité, 50 fr.; M. Gautier François, précité, 50 fr.; M. Le Gouais, précité, 50 fr.

PRIX D'ENSEMBLE

1^{er} prix, M. Guichet, précité, 200 fr.; 2^e prix, Mme veuve Châtagnier, précitée, 150 fr.; 3^e prix, MM. Sautureau et Pouponneau, précités, 100 fr.; 4^e prix, M. Cerisier, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Gautier François, précité, 50 fr.; M. Le Gouais, précité, 50 fr.; M. Tournoux, précité, 50 fr.

PRIX DE CHAMPIONNAT

offert par le Syndicat d'Élevage de la race Maine-Anjou

Mâles. — M. Jocheray, 150 fr.
Femelles. — MM. Sautureau et Pouponneau, 100 fr.

PRIX DE FAMILLE

2 objets d'art offerts par le même Syndicat
1^{er} prix, M. Gautier François; 2^e prix, M. Rabouesnel.

Race bovine Nantaise

Mâles

1^{er} Section. — Animaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Martin François, La Noë-Huet, Couëron, 250 fr.; 2^e prix, M. Briand J.-M., La Boutle, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 200 fr.; 3^e prix, Etablissement dé. de Blanche-Couronne (hors concours); 4^e prix, M. du Rostu, Kor-Lean, Pont-Forêt, Plessé, 120 fr.; 5^e prix, M. Vallée, La Carterie, Couëron, 100 fr.; 6^e prix, M. Thomas, La Jeune-Brettonnière, Port-Saint-Père, 80 fr.; prix sup. : M. Lepage, Creux-Chemin, Couëron; M. Le Quen d'Entremeuse, Bellalie, Malville, 50 fr.

2^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Vallée, précité, 350 fr.; 2^e prix, M. Renaud-Porcher, Pont-Forêt, Plessé, 270 fr.; 3^e prix, M. Thomas, précité, 200 fr.

3^e Section. — Animaux ayant plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Le Comte de Bouillé, Casson, 350 fr.; 2^e prix, M. Lebot, La Rimbartière, Saint-Mars-du-Désert, 270 fr.; 3^e prix, M. Thomas, précité, 200 fr.; 4^e prix, M. Perruchas, Beaumanoir, Port-Saint-Père, 150 fr.; 5^e prix, Etablissement dé. de Blanche-Couronne, précité, hors concours.

Femelles

4^e Section. — Animaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Perruchas, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Martin Jean, Le Gué-Couëron, 200 fr.; 3^e prix, M. Vallée, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Cormier Jean, La Maisonneuve, Couëron, 120 fr.; 5^e prix, M. Thomas, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Le Quen d'Entremeuse, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Chuniand, Le Bignon, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 50 fr.; M. le marquis de Juigné, Bois-Rouaud, St-Hilaire-de-Chaléons, 50 fr.

5^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Cormier Joseph, Le Hardouin, Couëron, 250 fr.; 2^e prix, Etablissement dé. de Blanche-Couronne (hors concours); 3^e prix, M. Le Quen d'Entremeuse, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Cormier Jean, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Rouaud, Le Château, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 100 fr.; 6^e prix, M. Briand Pierre, La Boule, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 80 fr.; prix sup. : M. Perruchas, précité, 50 fr.

6^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Lepage, précité, 250 fr.; 2^e prix, Etablissement dé. de Blanche-Couronne, précité (hors concours); 3^e prix, M. Gallierand, Saint-Blais, Couëron, 150 fr.; 4^e prix, M. le comte de Bouillé, précité, 100 fr.; 5^e prix, M. le marquis de Juigné, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Le Quen d'Entremeuse, précité, 50 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Lepage, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Lebréton, Sauzon, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 200 fr.; 3^e prix, M. Rouaud, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Vallée, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Martin Jean, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Chuniand, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Briand François, La Boule, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 50 fr.; M. le Comte de Bouillé, précité, 50 fr.; M. Gallierand, précité, 50 fr.; M. le Marquis de Juigné, précité, 50 fr.

PRIX D'ENSEMBLE

1^{er} prix, M. Thomas, précité, 200 fr.; 2^e prix, M. le Comte de Bouillé, précité, 150 fr.; 3^e prix, M. Vallée, précité, 100 fr.; 4^e prix, M. Perruchas, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Lepage, précité, 50 fr.

PRIX DE CHAMPIONNAT

offert par le Syndicat des Éleveurs de la race Nantaise

Mâles. — M. le Comte de Bouillé, 150 fr. et un objet d'art.
Femelles. — M. Lepage, 100 fr. et un objet d'art.

PRIX DE JUIGNÉ (500 fr.)

accordé aux éleveurs présentant le meilleur lot de reproducteurs inscrits au Herd-Book du Syndicat des Éleveurs de la race Nantaise.

1^{er} prix, M. Thomas, précité, 300 fr.; 2^e prix, M. Vallée, précité, 200 fr.

Race bovine Normande

Mâles

1^{er} Section. — Animaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, MM. Lefevre et Viaud, Belle-Perche, Chéméré, 250 fr.; 2^e prix, M. Babin Victor, La Guillaumière, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 200 fr.; 3^e prix, M. Bertrand, La Justière, Sainte-Pazanne, 150 fr.; 4^e prix, M. Mahileau, L'Aubaudière, Saint-Viaud, 120 fr.; 5^e prix, M. Leduc Kermaoer, Saint-Père-en-Retz, 100 fr.; 6^e prix, M. Dossot, Buzay, Rouans, 80 fr.; prix sup. : M. Calard et Auder, Chéméré, 50 fr.; M. David, La Savaudière, Carquefou, 50 fr.; M. Rivière, La Chesnaie, Saint-Herblain, 50 fr.; M. Turpin-Hervé, Launay, Rouans, 50 fr.

2^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 3^e prix, M. Moreau Jean, Le Bec, Rouans, 200 fr.; 4^e prix, M. Bachelier, Bouaye, 150 fr.

3^e Section. — Animaux ayant plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Joyau, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz, 350 fr.; 2^e prix, M. Turpin-Hervé, précité, 270 fr.; 3^e prix, M. Moyon, Tréveneuc, Donges, 200 fr.; 4^e prix, M. Radigois, La Rivaudière, Saint-Herblain, 150 fr.; 5^e prix, M. Bachelier, précité, 125 fr.; 6^e prix, MM. Calard et Auder, précités, 100 fr.; prix supplémentaires : M. Dossot, précité, 50 fr.; M. Nogues, Les Rivières, Carquefou, 50 fr.; M. Priou, La Chalopinrière, Sainte-Marie, 50 fr.

Femelles

4^e Section. — Animaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Joyau, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Leduc, précité, 200 fr.; 3^e prix, M. Babin Georges, Péroréau, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 150 fr.; 4^e prix, M. Turpin-Hervé, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Dossot, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Martin Jean, Le Gué, Couëron, 80 fr.

5^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Joyau, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Turpin-Hervé, précité, 200 fr.; 3^e prix, M. Dossot, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Moyon, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Babin Georges, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Pillaud, Bellevue, Rouans, 80 fr.; prix sup. : M. Bachelier, précité, 50 fr.; MM. Calard et Auder, précités, 50 fr.

6^e Section. — Animaux n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Leduc, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Lefevre Pierre-Léves, Chéméré, 200 fr.; 3^e prix, M. Moyon, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz, 100 fr.; 5^e prix, M. Turpin-Hervé, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Babin Georges, précité; MM. Calard et Bichon, Princé, Chéméré, 50 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, M. Joyau, précité, 250 fr.; 2^e prix, M. Priou, précité, 200 fr.; 3^e prix, M. Leduc, précité, 150 fr.; 4^e prix, M. Babin Georges, précité, 120 fr.; 5^e prix, M. Turpin-Hervé, précité, 100 fr.; 6^e prix, M. Bachelier, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Babin Victor, précité, 50 fr.; M. Dossot, précité, 50 fr.; MM. Lefevre et Moreau, Malhara, Chéméré, 50 fr.; M. Moyon, précité, 50 francs.

PRIX D'ENSEMBLE

1^{er} prix, M. Joyau, précité, 200 fr.; 2^e prix, M. Moyon, précité, 150 fr.; 3^e prix, M. Leduc, précité, 100 fr.; 4^e prix, M. Turpin-Hervé, précité, 80 fr.; prix sup. : M. Priou, précité, 50 fr.; M. Dossot, précité, 50 fr.; M. Bachelier, précité, 50 fr.

PRIX DE CHAMPIONNAT

offerts par le Syndicat d'Élevage Normand de la Loire-Inférieure

Mâles. — MM. Lefevre et Viaud, précités, 150 fr. et un objet d'art.

Femelles. — M. Joyau, précité, 100 fr. et un objet d'art.

ESPECE PORCINE

Verrats. — 1^{er} prix, M. Curet, à la Jaunais, Châteaubriant, 70 fr.; 2^e prix, Mme Pesnel, à Orvaux, 50 fr.

Truies. — 1^{er} prix, M. Curet, précité, 50 fr.; prix de bande : M. Curet, précité, 50 fr.

Après le Congrès

Tout passe avec le temps; le temps passe lui-même; les hommes s'agitent, travaillent et s'effacent, seule leur œuvre d'élaboration se poursuit, à travers les ans, sur la terre qu'ils fécondent.

Qu'est-ce à dire? Cet important Congrès des Vignerons du Centre et de l'Ouest est terminé. Il s'estompe déjà dans notre souvenir et s'effacera lui aussi, dans la suite des jours, pour faire place à d'autres réjouissances, ou d'autres manifestations agricoles; mais son œuvre grandira parce qu'elle est juste et belle, parce que des hommes compétents et dévoués en sont les ardents animateurs; vignerons, fils et petits-fils de vignerons, au fier sang gaulois; ils sont dignes de toute notre admiration.

Dégageons quelques considérations générales de ce Congrès :

Tout d'abord, l'ombre d'un petit reproche, ou plutôt d'un regret : les vignerons, comme les cultivateurs, aiment peu se déplacer et ne comprennent pas encore suffisamment le bienfait des Associations corporatives. L'idée est en marche, elle grandira aussi, car il serait désirable de voir, dans des réunions comme celles du mercredi 11 avril, à Nantes, non pas deux ou trois cents, mais deux ou trois mille viticulteurs, s'instruire de questions nouvelles intéressant leur profession, et manifester leurs justes revendications, comme le font aujourd'hui toutes les corporations urbaines.

Si ces genres de Congrès ont un but particuliers d'étude, ils ont aussi un autre rôle non moins important : le rapprochement des amitiés et l'entraide sociale. C'est par un banquet, au menu soigneusement étudié, aux plats savoureux arrosés de bons vins, qu'on délire le plus les langues et que les cœurs se comprennent. On a parlé de l'action bienfaitrice du Muscadet et de son petit frère le Gros-Plant, mais l'on aurait dû dire un mot de notre vieille cuisine régionale, très appréciée des gourmets, presque exclusivement composée de produits du pays nantais et qui aide à faire apprécier nos vins. Il y a là une harmonie parfaite de la nature, de bons vins devant accompagner toujours de bons plats.

Les banquets de cultivateurs et de vignerons ne connaissent, Dieu merci, ni la monotonie, ni les règles trop protocolaires, parce que le vin sème la gaieté de table en table et rapproche les hommes, dans une véritable fraternité, qui ne ressemble en rien à la fraternité électorale. Ce l'on ne s'y méprenne à ce sujet, car il ne faut pas confondre joyeuse dégustation avec l'affreux soutirage. Il y a les bornes de la sagesse, qu'un vigneron digne de ce nom ne saurait dépasser.

On a chanté les louanges du bon vin et l'on aurait dû ajouter qu'il a joué, lui aussi, un rôle actif durant la grande guerre, en contribuant au relèvement moral du poilu. Il doit recevoir, lui aussi, les lauriers de la victoire.

De l'Amérique sèche ? N'en parlons pas; c'est trop triste et c'est pourquoi il n'en a pas été question. Mais enfin, si par une campagne intelligente, nous réussissions tout de même à rendre humide notre grande république sœur, il y aurait peut-être de nouveaux débouchés pour nos grands crus viticoles.

On a parlé du lien du vin, qui unit tous les viticulteurs de la Confédération du Centre et de l'Ouest; on a parlé aussi de la Loire, à cette grande paresseuse qui nous rend tous sympathisants et fertilise nos campagnes. Mais il est encore un troisième lien, qui doit unir tous les vignerons et tous les bons Français, un lien indissoluble qui a été renoué pendant la guerre : celui du sang !

R. FAIVRE.

Cultivateurs ! Éleveurs ! Vignerons ! Maraîchers !

Gros ou petits exploitants, propriétaires, fermiers ou ouvriers agricoles, vous tous qui vous intéressez à la terre et à la fécondité de votre labeur, vous avez un intérêt commun : celui de vous grouper pour la défense de votre profession. Constituez un Front Unique.

ADHÉREZ TOUS ET FAITES INSCRIRE VOS AMIS AU SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIÈRE, 2, Rue Scribe, à Nantes.

Notre grand Syndicat Départemental combat pour vous depuis 43 ans. Il veut réaliser de nouveaux progrès dans la voie syndicale et mutualiste. Aidez-le énergiquement et accordez-lui toute votre confiance, vous en serez récompensés. Ce ne sont pas de vaines promesses, mais des réalisations que nous vous soumettons.

Nous déculpérons nos forces, nous déculpérons nos services, en collaboration étroite avec l'Office Départemental Agricole, la Société d'Agriculture, les Syndicats d'Élevage et Syndicats Maraîchers, la Chambre d'Agriculture et la grande Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

Adhère à ce programme de DÉFENSE ET D'ACTION AGRICOLE.

Adhère en masse au Syndicat Central de la Loire-Inférieure.

Garnet du Docteur

La Colique de plomb



Le saturnisme, autrement dit l'intoxication par le plomb, s'observe surtout à la ville, chez certains ouvriers maniant ce métal, les typographes, les ouvriers d'usines d'accumulateurs, les préparateurs de minium et les peintres, ces derniers actuellement moins atteints depuis que le blanc de zinc a remplacé la céruse. Il s'agit alors de maladies professionnelles.

Plus rarement l'intoxication est accidentelle : intoxication massive par l'eau blanche, par exemple; ou bien l'intoxication est alimentaire.

Les conserves, en boîtes soudées à l'étain, contiennent une plus ou moins grande quantité de plomb. Les boissons également, en particulier les boissons alcooliques : une feuille de papayon morbihannais fut empoisonnée par du cidre ayant fermenté dans des jarres enduites de vernis de plomb; on a vu des fabricants dénués de scrupules ajouter de l'acétate de plomb ou de la litharge, dans le but de clarifier les boissons ou d'en diminuer l'acidité.

Plus simplement l'eau d'alimentation peut provoquer le saturnisme et c'est là la cause la plus fréquente de la colique de plomb à la campagne, depuis que le progrès a fait remplacer, pour tirer l'eau de puits, la chaîne et le seau par la pompe et le tuyau de plomb.

L'eau devient toxique au contact du tuyau, à condition qu'elle contienne en excès des nitrates et des chlorures qui proviennent de la décomposition des matières organiques et se transforment alors en sels de plomb solubles et absorbables. C'est ce qui arrive fréquemment à la campagne, où les puits sont souillés en raison de leur proximité avec le fumier, dans la cour des fermes.

Dans les villes, au contraire, où l'eau du service d'eau, captée en amont de l'agglomération, est pauvre en nitrates et en chlorures, on n'observe pas généralement de saturnisme hydrique, malgré la distribution terminale par tuyaux de plomb.

L'accident le plus fréquemment observé, c'est la colique de plomb; c'est elle qui réveille, la plupart du temps, l'intoxication; douleurs abdominales violentes et généralisées, noissements et constipation tenace constituant le trépied de la colique de plomb.

Plus rarement il s'agit d'une anémie, d'une méningite, d'une paralysie ou d'une néphrite résultant de l'intoxication et dont les recherches cliniques et de laboratoire établissent la cause. Alors il suffit souvent de soustraire l'individu à cette cause, c'est-à-dire de lui faire prendre une autre eau de boisson pour que tout rentre dans l'ordre.

Ces faits ont été parfaitement mis en lumière par M. le professeur Genard, de Nantes, et nous-même venons d'observer avec lui un nouveau cas de coliques de plomb survenu aux portes de la ville. Il s'agissait d'un homme qui trait son eau de boisson d'un puits voisin à l'aide d'une pompe et d'un tuyau de plomb de quarante mètres de long. L'eau, examinée au laboratoire, fut trouvée chargée de sels de plomb solubles. Les violentes coliques abdominales éprouvées par cet homme cessèrent assez rapidement à partir du jour où l'eau de boisson fut prise au service d'eau de la ville.

Rappelons, en manière de conclusions, quelques règles élémentaires d'hygiène : il faut tenir pour suspecte toute eau de puits contenant en excès des chlorures et des nitrates et ne pas établir, dans ce cas, de tuyautage en plomb, mais puiser l'eau avec un seau et une chaîne. Si les tuyaux sont nécessaires, il vaut mieux n'employer le plomb que le moins possible et ne recueillir l'eau qu'après avoir pompé quelques seaux pour purger les tuyaux, surtout le matin, où l'eau qui a séjourné pendant toute la nuit au contact du plomb est particulièrement chargée de sels toxiques.

D^r EMILE MÈRES.

Chronique Syndicale

La Planche

M. BROSSARD Armand, cultivateur aux Mailhardières, a bien voulu accepter le poste d'Agent du Syndicat Central pour la commune de La Planche, où nous n'étions pas encore représentés.

Malgré ses occupations, il n'a pas voulu refuser cette nouvelle charge, dans un but de dévouement syndical, et nous l'en félicitons sincèrement. Jouissant de l'estime de tous, les cultivateurs pourront s'adresser désormais à lui, pour tout ce qui concerne le Syndicat : commandes, renseignements, organisations diverses, etc...

Nouveaux agents

Nous rappelons, ci-dessous, pour nos nouveaux adhérents, les noms des agents, récemment nommés, au service du Syndicat Central :

La Regrippière : BOUCHAUD Clément, à la Bouchoire.

Saint-Lumine-de-Clisson : ROBLIN Joseph, au Frêne.

Saint-Hilaire-de-Clisson : BRILLOUET Donatien, au Bourg.

Saint-Colombin : GADDAIS Norbert, au Bourg.

Touvois : GAUVARD Pierre, à la Tuée.

Saint-Lumine-de-Contais : RABILLÉ Emile, au Bourg.

Élevez avec soin les lapereaux

Dès la naissance des lapereaux, nourrissez convenablement la mère. Donnez-lui du lait et une alimentation phosphatée (croûtes de pain, farine de poissons, issues de moulin). Retirez la mère de la loge. Frottez-vous les mains avec une plante aromatique : thym, lavande, menthe, etc.; examinez les lapereaux. Retirez ceux qui sont morts. Dans le cas de l'élevage de reproducteurs, laissez-en seulement quatre à la mère. Donnez les autres à une nourrice ayant mis bas à peu-près au même moment après avoir éloigné celle-ci de sa loge. Remettez les mères avec les petits que vous leur avez donnés. Les plantes aromatiques masquent l'odeur de la peau humaine, que les lapins perçoivent beaucoup plus facilement que nous.

SEVRAGE PROGRESSIF

En général, vous portez la lapine au mâle trente jours après la mise-bas, et vous lui laissez encore les lapereaux pendant quinze jours. Ceci est pour le tout venant des animaux destinés à l'abatage. Par contre, laissez la mère allaiter les futurs reproducteurs au moins deux semaines de plus. Réglez là-dessus la mise au mâle. Quoi qu'il en soit, donnez à la lapine suite du lait, ou mieux des pâtes lactées. Remarque qu'un bout de deux à trois semaines les jeunes commencent à y goûter. Ayez pour cela des récipients dans lesquels les lapereaux ne puissent pas monter, pour se mouiller. Augmentez progressivement la ration : d'abord parce que les jeunes grandissent demandant plus de lait à la mère et qu'ensuite ils s'attaquent, dès qu'ils le peuvent, à sa ration.

Pour le sevrage proprement dit, deux procédés sont recommandables : 1^{er} Séparez les jeunes de la mère pendant quelques heures, puis, pendant toute la journée, en les lui rendant pour la nuit. C'est le mode de sevrage préférable dans l'élevage industriel en vue de l'abatage. Terminez par la séparation complète, les jeunes étant mis dans une loge confortable où ils ne risquent pas d'avoir froid. 2^e Retirez dans les différentes loges où vous avez des jeunes nés sensiblement en même temps ceux qui sont les plus forts, mais en très petit nombre. Petit à petit, retirez les autres de façon à avoir terminé sur huit ou dix jours. Dans le cas d'élevage de sélection, en vue d'avoir des sujets exceptionnels, allez très lentement pour faire ces tris successifs. Des éleveurs, pour créer une souche remarquable, ont préfééré même laisser les sujets les plus forts plus longtemps avec la mère que les sujets faibles.

ELEVAGE EN COMMUN

Réalisez ainsi de grandes bandes de lapereaux. Cela simplifie votre besogne. Continuez l'alimentation lactée, que vous diminuez progressivement pour arriver à l'alimentation normale à trois mois. Séparez les sexes dès que vous le pouvez et au plus tard quand les manifestations sexuelles commencent. Laissez alors toutes les fe-

melles ensemble, vous contentant d'en retirer les plus faibles, qui, opprimées par les fortes, profiteraient mal. Mettez les mâles dans des cages individuelles ou émasculés. Ceci est indispensable s'il s'agit d'Angoras pour le poil.

Efforcez-vous de développer la taille des animaux sans produire de graisse, ce qui sera le rôle des derniers jours avant l'abatage. Si vous avez trop de lapins et que vous voulez en livrer de jeunes à la consommation, pour que leur viande ne soit pas trop molle, forcez un peu sur l'avoine; autrement, basez votre alimentation sur des distributions de fourrage sec de racines et d'issues de moulin. Ajoutez-y un peu de farine de poisson et, de temps à autre, une pincée de soufre. Ne livrez pas trop tôt vos jeunes sujets à la reproduction.

(Jardins et Basse-Cours).

L'Exposition d'Aviculture

L'exposition d'Aviculture organisée à Nantes par la Société avicole de l'Ouest, du 7 au 10 avril, à la Foire Commerciale de l'Ouest, a été

Leghorn noire. — 2^e prix, M. Robin.
Orpington fauve. — 2^e prix, M. Mary.
Wyandotte blanche. — 1^{er} prix, M. Pénétreau ; 2^e prix, M. Pellerin E. ; mentions honorables, Ferme-Ecole de la Placelière, M. Diot.
Hambourg. — 1^{er} prix, Mme J. Pineau ; prix sup., M. Brossaud.
Braeckel argenté. — 2^e prix, M. Robin.
Nègre-Soie. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Andalouse. — 1^{er} prix, Mme de Tonguedec ; 2^e prix, Mme J. Pineau.
Plymouth Rock. — 1^{er} prix, M. Mary.
Langsham Croad. — 1^{er} prix, M. Diot.
Combatant. — 1^{er} prix, Mme J. Pineau.
Barnewelder. — 1^{er} prix, M. Mary ; 2^e prix, M. Mary ; mention honorable, Mme Duchesne.

(Races naines)

Combatants nains. — 1^{er} prix, M. Diot.

POULES — (Individuels)

(Races françaises)

Faverolles. — 2^e prix, Mme Seignerin ; 3^e prix, Mme Seignerin.
Bresse noire. — 1^{er} prix, M. Berthier-Janvrais ; mention honorable, M. Berthier-Janvrais.

(Races étrangères)

Leghorn blanche. — 1^{er} prix, M. Diot ; 2^e prix, M. Diot ; 3^e prix, M. Launay ; mentions honorables, M. Robin, M. Launay.
Leghorn noire. — 3^e prix, M. Robin.
Orpington fauve. — 1^{er} prix, M. Mary ; mention honorable, Mme Seignerin.
Wyandotte blanche. — 1^{er} prix, M. Diot ; mentions honorables, Ferme-Ecole de la Placelière, M. Pénétreau.

Hambourg. — 1^{er} prix, Mme Seignerin ; 2^e prix, Mme Seignerin ; mention honorable, M. Brossaud.
Braeckel argenté. — 1^{er} prix, M. Robin.
Ancône. — 1^{er} prix, Mme J. Pineau.
Nègre-Soie. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Andalouse. — 2^e prix, M. de Tonguedec.
Plymouth Rock. — 2^e prix, M. Mary.
Langsham Croad. — 1^{er} prix, prix d'honneur, M. Diot.

Combatant. — 1^{er} prix, Mme J. Pineau.
Barnewelder. — 1^{er} prix, M. Mary ; 2^e prix, M. Mary ; mention honorable, Mme Duchesne.
Hollandaise. — 1^{er} prix, Mme J. Pineau ; mention honorable, Mme J. Pineau.

(Races naines)

Combatant nain. — 1^{er} prix, M. Diot.

(Races d'utilité)

Leghorn blanche. — 1^{er} prix, M. Lemesle ; prix sup., M. Lemesle.

CANARDS — Parquets

Rouen. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.
Pékín. — 1^{er} prix, Mme la comtesse Armand.
Barbarie. — 1^{er} prix, prix d'honneur, M. Robin.

Individuels. — Mâles

Rouen. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.
Barbarie. — 1^{er} prix, M. Ringard.

Femelles

Rouen. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.
Barbarie. — 1^{er} prix, M. Ringard.

PINTADES. — Parquets

Grises. — 1^{er} prix, prix d'honneur, M. Agaisse.
Lilas. — 1^{er} prix, M. Agaisse ; 2^e prix, M. Ruché.
Blanches. — 1^{er} prix, M. Agaisse.

Individuels. — Mâles

Grises. — 1^{er} prix, prix d'honneur, Mme Binet.

Femelles

Grises. — 1^{er} prix, M. Agaisse.

DINDONS. — Parquets

Blancs. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.
Individuels. — Mâles

Bronzés. — 1^{er} prix, prix d'honneur, Mme Binet.

Femelles

Bronzés. — 1^{er} prix, M. Binet.

OIES. — Parquets

Communes. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.
Individuels. — Mâles

Blanche du Poitou. — 1^{er} prix, Mme Binet.

PIGEONS. — Parquets

Carneaux. — Prix d'honneur et Grand Prix du Président de la République, M. A. Dubreuil.
Satins Etincelle. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Paons. — Mention honorable, Mme la comtesse Armand.

Individuels. — Mâles

Cauchois. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Romain bleu. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Romain rouge. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Romain chamois. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Montauban blanc. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Bouvreuil d'Arkangel. — 1^{er} prix M. Agaisse.

Voyageurs. — 1^{er} prix, M. Varin ; 2^e prix, M. Varin ; 3^e prix, M. Varin ; prix sup., M. Varin ; mentions honorables, M. Rigaud, Mme de Tonguedec, M. Loiret, M. Varin.

Femelles

Cauchois. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Romain bleu. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Romain rouge. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Romain chamois. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Montauban blanc. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Frisé rouge. — 1^{er} prix, M. Agaisse.
Bouvreuil d'Arkangel. — 1^{er} prix M. Agaisse.

Voyageurs. — 1^{er} prix, M. Varin ; 2^e prix, M. Varin ; 3^e prix, M. Varin ; prix sup., M. Varin ; mentions honorables, M. Varin, Mme J. Pineau, M. Rigaud, Mme de Tonguedec.

LAPINS. — Parquets

Géants des Flandres blancs. — 1^{er} prix, prix d'honneur, M. Rosin ; 2^e prix, M. Mary.
Géants Normands. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.

Blancs de Vendée. — 1^{er} prix, M. Mary J.
Chinchillas. — 1^{er} prix, M. Mercier ; 2^e prix, M. Launay ; mentions honorables, M. Robin, M. Mary.

Angora. — 1^{er} prix, Ferme-Ecole de la Placelière.
Havanes. — 1^{er} prix, M. Ruché.
Russes. — 1^{er} prix, M. Delrué.

Individuels. — Mâles

Géant des Flandres blanc. — 1^{er} prix, prix d'honneur, M. Quesson ; 2^e prix, M. Rosin.
Géant des Flandres gris. — 3^e prix, M. Quesson.

Géant normand. — 1^{er} prix, M. Raingard ; 2^e prix, Mme de Trogoff ; mention honorable, Mme de Trogoff.
Blancs de Vendée. — Mention honorable, Mme Garnier.

Chinchillas. — 1^{er} prix, M. Quesson ; 2^e prix, Mme Sporck ; 3^e prix, Mme Rose Poupardin ; mention honorable, Mme Binet.

Fauve de Bourgogne. — 1^{er} prix, M. Mary.
Angoras. — 1^{er} prix, Mme Garnier ; mentions honorables, M. P. Roussel, M. Mérand C.

Russes. — Mention honorable, M. Delrué.
Zibeline. — 1^{er} prix, prix d'honneur, Mme Rose Poupardin ; 2^e prix, Mme Rose Poupardin.

Blanc du Bouscat. — Mention honorable, M. Rémont.

Femelles

Géant des Flandres blanc. — 2^e prix, Mlle Martin.
Géant Normand. — 1^{er} prix, M. Raingard.

Blanc de Vendée. — 1^{er} prix, Mlle O. de Ternay ; 2^e prix ex-æquo, Mme Poupardin, M. Robin ; 3^e prix, M. Berthier ; mention honorable, Mlle C. Mercier.

Angora. — 1^{er} prix, M. P. Roussel ; 2^e prix, M. Mérand ; prix sup., M. Mérand C.
Zibeline. — 1^{er} prix, Mme Rose Poupardin.

Alaska. — 1^{er} prix, Mme Sporck.
Polonais. — 1^{er} prix, M. Guy-Rimbert.

Blanc de Bouscat. — 1^{er} prix, M. J. Rémond.

OISEAUX DIVERS

Faisans des bois. — 2^e prix, Mme Sporck.
Faisans dorés. — 1^{er} prix, M. Guyon E. ; 2^e prix, M. Guyon E.

Comment planter votre carré d'artichauts

Dans quelles conditions devez-vous mettre en place les ceillatons pour assurer une bonne végétation et faciliter les soins cultureux ?

Choisissez, pour planter les ceillatons d'artichauts, le moment où la terre bien ameublie est douce, ressuyée de trop d'humidité par un bon coup de soleil, où elle ne colle pas aux pieds, et autant que possible l'après-midi, pour que la fraîcheur de la nuit « fasse relever la tête » aux plants. Plantez en quinconce à 80 cm. si vous constituez la plantation pour un an ou à 1 m. d'intervalle si vous conservez les touffes davantage ou que vous voulez faire des cultures intercalaires.

Entoncez 2 ceillatons à chaque emplacement arrêté, à 10 cm. du croisement des rayons longitudinaux et transversaux, soit espacés à 20 cm. sur les sens des lignes écartés de 1 m.

De cette façon, si des vers blancs attaquent la plantation, si des coups de soleil tuent quelques plants, ou si d'autres, mais pourvus de racines, ne reprennent pas, vous pouvez, à un moment donné, en mai, dédoubler la plantation en tout ou en partie pour remplir les vides. Si tout se passe bien et si les deux plants restent, ils font une touffe plus forte si vous les conservez.

Plantez les ceillatons au plantoir. Si vous opérez dans une terre forte, mélangez à celle-ci une pelle de terre de couche, qui « amorce » et favorise l'émission des racines, et constitue une sorte de petite cuvette dans le fond de laquelle vous plantez les ceillatons ; cela vous permet d'arroser copieusement les plants et, par la suite, de les relever légèrement. N'entrez les souches d'artichaut qu'à 2 cm., à hauteur du collet, au fond d'une petite cuvette ; bornez énergiquement, puis arrosez immédiatement. Placez ultérieurement et à volonté autour des jeunes plants, sur 5 à 8 cm. d'épaisseur, un paillis de fumier de couche. Arrosez copieusement les premiers jours.

Maintenez de petites cuvettes autour des ceillatons mis en place pour obtenir la fraîcheur nécessaire au développement de la plante, et que lui procurent les arrosages copieux et fréquents (surtout dans le Midi), que vous devez fournir à la plante aussitôt que les racines ont atteint leur développement normal. Faites un léger buttage aux pieds pour la préserver de la sécheresse, lorsqu'il ne vous est pas aisé d'arroser. Lorsque les plants sont sortis de terre, donnez le premier binage et arrosez. Effectuez ensuite les arrosages de 15 en 15 jours environ jusqu'à l'automne. Espacez-les de plus en plus lorsque les pluies commencent.

Un autre procédé de multiplication assez courant consiste à prendre, comme boutures, des tiges fructifères de l'année ou « jambes », après l'enlèvement de la récolte. Coupez au mois d'août avec la houe à main les tiges qui portent à leur base un renflement et des yeux à 5 cm. sous terre sur les souches âgées. Elles vous servent pour la plantation d'été et réussissent généralement bien, si la sécheresse ne se prolonge pas trop ; cette forme de plantation vous offre l'avantage de pro-

duire un plus grand nombre de têtes la première année ; mais, par contre, les souches qui en proviennent remontent rapidement à la surface du sol, et la culture a toujours une durée moins longue qu'avec les ceillatons.

Employez pendant la même année les trois modes de multiplication, et prolongez la récolte assez tard ; les pieds âgés produisent les premiers, du mois d'avril jusqu'en juillet ; la production des jambes, celle des plants d'automne, dont nous vous parlerons le moment venu, et de printemps s'échelonnent ensuite, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin d'octobre, pour cesser à l'apparition des froids.

Afin que le terrain ne devienne pas inutilisé, constituez entre les rangs une culture intercalaire de pommes de terre mi-hâtive à développement limité, comme la *Victor*, la *Marjolaine*, la *Hollande*, etc., haricots nains, choux d'été, laitues, romanes, etc. Nous vous donnerons d'ailleurs, en temps opportun, tous les conseils utiles pour obtenir le meilleur résultat de votre plantation.

A. CHATELAIN.

(« Jardins et Basses-Cours »).

L'Engraissement des porcs sans pommes de terre

M. le professeur Dechambre a publié sur cette question l'intéressant article qui suit :

« Il y a encore une légende qui prétend que l'on ne peut pas engraisser les porcs si l'on n'a pas de pommes de terre. C'est une erreur absolue. Les années où la pomme de terre ne produit pas beaucoup pour cause de sécheresse ou de maladie, les petits éleveurs craignent de manquer de nourriture et vendent leurs cochons de lait à un prix dérisoire. Ils ont, au contraire, avantage à les conserver et à se procurer des sous-produits industriels dont les animaux tirent un excellent parti.

Le tableau suivant, établi à la suite d'expériences récentes, montre que bien des aliments sont plus avantageusement utilisés par le porc que la pomme de terre. Pour obtenir 100 kilogrammes de poids vif, il faut faire consommer en moyenne :

Tourteau d'arachide..... 425 kilos
Tourteau de coprah..... 450 kilos
Farine d'orge..... 470 kilos
Tourteau de palmiste..... 500 kilos
Son..... 800 kilos
Pommes de terre cuites..... 2000 kilos

On voit que ce sont les tourteaux qui assurent les plus grandes augmentations de poids. Les farines de viande et les farines de poisson donnent des résultats comparables. Tous ces produits peuvent être donnés seuls ou mélangés à la petite provision de pommes de terre dont on dispose pour l'engraissement du porc : maïs, manioc, orge, seigle, scoglio, etc.

Il suffit de choisir, en consultant les cours, ceux qui sont le meilleur marché et dont l'emploi est le plus économique. Les fruits de eucalyptées (potiron, citrouilles, courges, etc.) que l'on divise et que l'on fait cuire après avoir préalablement enlevé les pépins. On ajoute après cuisson un peu de repasse.

Les châtaignes que l'on donne décortiquées et crues ou bien macérées, on encore cuites, ce qui est préférable. On sait que le porc n'accepte pas le marron d'Inde et qu'il est inutile de chercher à lui en faire consommer.

Les brisures de riz, à la condition qu'elles soient parfaitement cuites.

Le manioc, qui s'utilise sous forme de farine, de cristaux de soude dont l'addition aux eaux de lavage est assez fréquente. Il faut aussi tenir compte que ces déchets ne soient pas gravés de frais de transport onéreux. »

Fumure du Sarrasin

Le sarrasin, appelé plus communément « blé noir », est très cultivé, particulièrement en Bretagne, où il entre pour une large part dans l'alimentation de l'homme. Il est également très estimé pour l'engraissement des porcs et la nourriture des volailles dont il stimule la ponte.

On cultive aussi cette plante comme fourrage vert pour les bovins. Nous avons parfois constaté des accidents lorsqu'on fait rentrer cette plante, brusquement et en quantité importante, dans la ration des équidés.

Bien que le sarrasin soit considéré comme la céréale des terrains pauvres, c'est une plante exigeante en éléments fertilisants.

D'après Garola, une récolte de 30 hectolitres de sarrasin demande au sol les quantités suivantes d'éléments fertilisants :

Azote..... 68,2 kilos
Acide phosphorique..... 43,5
Potasse..... 87,3
Chaux..... 117,2

Les chiffres ci-dessus ne paraissent pas très élevés mais comme la durée de végétation du sarrasin est faible (3 à 4 mois) que son système racinaire est peu développé, il doit trouver rapidement dans le sol, sous forme assimilable, les éléments fertilisants dont il a besoin.

Ces chiffres montrent également, qu'après la chaux, le sarrasin est surtout exigeant en azote et en potasse ; mais comme il est presque toujours cultivé sur des terrains très pauvres en acide phosphorique, on ne

peut obtenir de bons rendements qu'avec un apport sérieux, non seulement d'engrais azotés et potassiques, mais aussi d'engrais phosphatés. Cependant, si l'on veut récolter du grain, on ne forcera pas trop la dose d'engrais azotés, car il faut éviter l'exubérance de végétation qu'on recherchera au contraire pour la production fourragère.

Si, malgré ces besoins absolus élevés, le sarrasin est considéré comme une plante peu épaisse, c'est qu'il se développe en pleine période estivale, à un moment où la végétation est très active et où, par suite de la destruction rapide de la matière organique, il trouve assez facilement dans le sol les éléments nutritifs dont il a besoin.

Mais, malgré cela, le sarrasin reste très sensible à un apport sérieux d'engrais, ainsi que le témoigne l'expérience suivante faite chez M. Grubère, cultivateur à la Galvalais, Challain-la-Potherie (M.-et-Loire). L'essai entrepris avait pour but d'étudier l'action comparée (à dépense égale) d'une fumure phosphatée élevée sous forme de superphosphate ou de phosphate naturel et ensuite l'action du chlorure de potassium en complément de la fumure phosphatée.

L'expérience a été faite en terre de lande, dont voici l'analyse physique et chimique :

Analyse Physique	Composition p. 100
Cailloux.....	0
Sable siliceux.....	89,70
Argile.....	2,70
Calcaire.....	0,32
Débris organiques.....	3,35
Humus.....	2,24

Analyse chimique	Composition p. 1.000
Azote.....	0,92
Acide phosphorique.....	0,32
Chaux.....	1,75
Potasse.....	1,50

Ces analyses indiquent qu'on a affaire à une terre très légère, manquant de chaux, ce qui explique le taux relativement élevé de débris organiques et d'humus alors que l'analyse chimique révèle seulement 0,92 pour 1.000 d'azote (ce qui est cependant une dose presque normale). L'acide phosphorique fait grandement défaut, quant à la potasse elle s'y trouve en quantité presque suffisante.

Dans la partie la plus homogène du champ qui avait porté du blé bien fumé en 1926 on fit cinq parcelles de 10 ares qui furent respectivement le 31 mai 1927 (dose rapportée à l'hectare) :

1^{re} parcelle :
Phosphate naturel 28 %..... 900 kil.
2^e parcelle :
Superphosphate 16 %..... 800 —
3^e parcelle :
Rien.
4^e parcelle :
Phosphate naturel 28 %..... 900 —
Chlorure de potassium 50 %..... 250 —
5^e parcelle :
Superphosphate 28 %..... 800 —
Chlorure de potassium 30 %..... 250 —

Le semis de sarrasin eut lieu le 4 juin en terre bien préparée.

La récolte eut lieu le 26 septembre et après battage des différentes parcelles on enregistra les rendements suivants :

RENDEMENT A L'HECTARE	
grain	paille
(kilos)	(kilos)
1. avec phosphate naturel.....	900 3.000
2. avec superphosphate.....	1.000 3.200
3. Témoin.....	650 2.100
4. avec phosph. et chlorure.....	1.150 3.800
5. avec superph. et chlorure.....	1.450 4.800

Il suffit de jeter les yeux sur le tableau ci-dessus pour se convaincre de l'utilité des engrais dans la culture du sarrasin.

Les engrais phosphatés ont augmenté le rendement en grain à l'hectare de 250 et 350 kilos. L'avantage, cette année, reste au superphosphate dont l'action, même dans cette terre de lande, est plus rapide que celle des phosphates naturels, mais il est possible que l'an prochain la parcelle avec phosphate soit la meilleure, car l'acide phosphorique aura eu le temps de se solubiliser et pour le même prix on a apporté dans cette parcelle 252 kil. d'acide phosphorique au lieu de 128 kilos dans la parcelle avec superphosphate.

L'action des engrais phosphatés est considérablement augmentée quand on les complète par un apport d'engrais potassiques ; le chlorure de potassium en l'occurrence. La parcelle avec super phosphate est encore nettement supérieure à la parcelle avec phosphate naturel.

En résumé, les meilleurs résultats ont été obtenus avec une fumure de :

Superphosphate : 800 kil. à l'hectare ; chlorure de potassium : 250 kil. à l'hectare.

L'emploi de ces deux engrais a plus que doublé la récolte en grain et en paille du sarrasin.

An point de vue argent, la dépense d'engrais a été, en estimant le superphosphate à 35 fr. et le chlorure à 95 fr. les 100 kil. :

8 x 35 + 2,5 x 95 = 457 fr. 50
soit 460 francs en chiffre rond.

La valeur de l'exécédent de récolte obtenu (800 kil. de sarrasin au prix moyen de 95 fr. les 100 kil.), représente une somme de :

8 x 95 = 760 francs
Le bénéfice net à l'hectare est donc de :
760 — 460 = 300 francs

Dans les terres insuffisamment pourvues en azote, il sera bon également d'apporter un engrais azoté facilement assimilable pour soutenir la plante au début de sa végétation.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

Conditions de réussite d'une machine agricole

Le développement du machinisme agricole est un fait. La principale cause de ce développement, le manque de main-d'œuvre, est trop évidente pour qu'il soit besoin de l'analyser. Mais ce qui semble moins connu de beaucoup d'intéressés, constructeurs d'une part et acheteurs d'autre part, ce sont les conditions essentielles auxquelles doivent répondre les machines de culture pour recevoir la consécration de la pratique.

A notre époque de « machinisme à outrance », combien voit-on de malheureux inventeurs, suivis par des capitalistes et par des constructeurs, hypnotisés par une idée qui leur semble lumineuse, consacrer leur temps et leur argent à la matérialisation de cette idée, que la réalité transforme soudain en chimère ? Et quand le hasard complaisant semble favoriser l'expérience, le premier succès se transforme bien souvent en un échec dans la suite.

Il doit donc exister des règles dans la construction de toute machine pour qu'il lui soit réservé dans l'avenir un succès certain, et en l'absence desquelles l'insuccès est inévitable. L'examen approfondi de la question nous apprend que ces règles découlent des considérations mécaniques, agricoles et économiques.

Aucune machine agricole ne saurait vivre si elle n'était construite suivant les règles de la mécanique, non seulement de la mécanique industrielle, pour tout ce qui concerne les moteurs, transmissions, roulements, etc., mais surtout de la mécanique agricole, avec ses caractéristiques de rusticité et de simplicité.

Ce caractère est trop souvent ignoré de certains ruraux dans le cerveau desquels vient germer une idée de machine dont le principe peut être excellent, mais dont l'exécution mécanique laisse à désirer ; n'est pas mécanicien qui veut, ou plutôt, n'est pas mécanicien qui n'en a pas exercé pendant longtemps le métier théorique (ingénieur) et pratique (forgeron, tourneur, metteur au point, etc.).

La conception agricole d'une machine de culture est, elle, au contraire, trop souvent ignorée ou délaissée, par le constructeur. Combien avons-nous vu de machines nouvelles — surtout en motoculture — parfaitement exécutées et finies au point de vue mécanique, qui péchaient par la « base agricole ». Ce cas est plus fréquent que le précédent, car au début de chaque évolution du machinisme agricole, de nombreux constructeurs en quête de travail, se lancent sur la voie naturellement tracée mais se heurtent aux obstacles cachés de la Terre. N'oublions pas que l'agriculture est un métier ingrat dont la connaissance, et simplement le « Sens » demandent une longue pratique. N'oublions pas surtout, comme beaucoup l'ont cru dans ce siècle de mécanique, que ce n'est pas à la Terre et à ses coutumes, et à ses pratiques, à se plier aux exigences de la mécanique, mais bien à celle-ci à s'adapter à toutes les fantaisies — et elles sont nombreuses ! — de l'Agriculture et de ses méthodes.

Enfin, il y a des considérations économiques auxquelles doit se soumettre toute machine de culture. Elles sont peut-être les plus ignorées ; elles sont nombreuses, subtiles et cachées, et leur méconnaissance est la principale raison d'échec d'une machine agricole. Il ne faut pas considérer le terme « économique » dans le sens pécuniaire ; peu importe que telle machine est plus ou moins chère comme achat et comme utilisation qu'une autre, si son travail présente une qualité supérieure, ou surtout si son rendement et sa vitesse d'exécution permet d'exécuter à temps voulu, telle ou telle opération agricole. Qualité du travail et surtout exécution à temps d'un labour, d'un semis, d'une moisson, etc., telles sont les qualités économiques qui imposent une machine. Mais il y a aussi une autre question primordiale, c'est l'amortissement ; sans doute, en agriculture, comme dans l'industrie, les machines spécialisées pour tel ou tel travail sont-elles supérieures aux machines « à tout faire », mais alors que dans l'industrie une machine-outil, si chère soit-elle, pourra s'amortir chaque jour de l'année, en agriculture, une machine destinée à un travail très spécial ne pourra s'utiliser et par conséquent s'amortir que les quelques jours de travail annuel. C'est dans ce domaine ouvert que sont tombées et que tombent tous les jours des quantités d'inventions de machines agricoles qui, par ailleurs, tant au point de vue mécanique qu'agricole auraient été vouées au succès.

Agriculteurs, qui, par le besoin et le manque de main-d'œuvre, êtes disposés à acheter, et Constructeurs, qui, devant la demande, cherchez à lancer des machines nouvelles, méitez-vous de ces trois considérations mécaniques, agricoles et économiques ; nous ne pouvons mieux les comparer qu'à une table à trois pieds : si parfaits et si solides que soient deux pieds d'entre eux, si le troisième n'a pas été prévu, ou vient à se casser... la table tombe.

Tony BALLU,

Agriculteur,

Chief des Travaux à l'Institut Agronomique.

(Tous droits réservés).

COURROIES ET AMBLES

COURROIES D'ATTELAGES
pour bœufs et vaches..... 39.50 le kil.
AMBLES n° 0, grand modèle 38 »
— n° 1, petit modèle 36 »
— bretons..... 30 »
— bretons forme nouvelle..... 34 »

En vente aux bureaux du Syndicat.

Marché libre de Paris

Du Bulletin des Halles :

BLE. — La tendance a été plus que jamais à la fermeté sous l'influence des avis d'Amérique où les mauvais renseignements concernant le blé tendre d'hiver poussent les cours en avant sans arrêt.

Comme au cours de l'hiver la progression des cours, à chaque poussée de hausse, s'était trouvée automatiquement brisée par l'afflux des offres, la question s'est posée de savoir comment se présente maintenant l'approvisionnement. A cet égard, il faut constater en premier lieu l'amélioration de certains rayons d'Amérique